Deuxième Année — N° 64 DIX Centimes 25 Mars 1899

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départts limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse 50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME

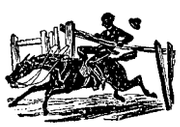

ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

Drag du dimanche 19 Mars.

(FOX HOUNDS)

Dimanche dernier, a eu lieu le drag offert par les Officiers faisant partie de l'Equipage des drags de Lyon, à leurs camarades des garnisons voisines et aux membres de l'équipage.

Le temps, devenu subitement froid dans la nuit du samedi au dimanche, n'a pas empêché la réunion d'être très brillante et très nombreuse.

A 3 heures, les chasseurs se mettent en selle et quittent la gare de Décines, meet désigné, pour se rendre à la brisée, au pied d'un petit mamelon, le long de la voie du chemin de fer.

Les chiens, menant très vite, entraînent la chasse jusqu'à Meyzieu, au-dessus du canal, où un défaut retient assez longtemps l'Equipage et est enfin relevé de l'autre côté de l'eau.

La chasse se répand alors dans l'immense plaine qui s'étend de Meyzieu à Jonage, suit d'assez près le canal, traverse le pont du château Vachon et, par un grand crochet, revient le long du Rhône jusqu'en face de Jonage où le renard est lâché.

Les chiens, mis quelques minutes après sur la voie, rapprochent vite la bête qui essaie de leur échapper par un retour sous le vent. Mais, après une poursuite de près de 2 kilomètres, run de près de 20 minutes, l'hallali a lieu au milieu de la plaine. Les chasseurs reviennent alors faire la curée devant les voitures qui attendaient au pont de Jonage.

Un splendide lunch, offert par les Officiers membres de l'Equipage, a terminé gaiement cette belle réunion à laquelle assistaient plus de 300 personnes.

Master of hounds : M. Ed. Cottin.

The brush à Mme Zédé.

Dans le field : colonel et Mme de Mas-Latrie, marquis et marquise de Bridieu, général de Vacquières; colonels de Pontac, de la Giclais, Dupuy; commandants Vincent (Artillerie), Dupré (30e dragons), de la Rochère, Desprez; capitaines de Dampierre, de Laveaucoupet, Messimy; lieutenants Gayet, de la Moussaye, Poidebard, de Valence, de Bucy, des Courtils, Carrier, de Cordon, de Tourdonnet, de la Verteville, de Corbiac, Dutech, Legendre, de Prunelé, Brunet-Lecomte, de Thiollaz; de nombreux officiers du 30e dragons, du 11e chasseurs et de la garnison; MM. René Aynard, Palluat de Besset, P. Aynard, Tramoy, de Puchesse, Villard, Balay, Dechamp, Billioud, marquis de Leusse, Casati-Brochier, Manhès de l'Harpe, Cottin, Damour, E. Gillet, P. Gillet, Ch. M'Roë, de Vaugelas, etc.

Beaucoup d'équipages : le gouverneur de Lyon et Mme Zédé, Mme et Mlle de Pontac, vicomte, vicomtesse et Mlle de Bellescize, Mlle de Cazenove, Mme et Mlle de Terrebasse, M. Mme et Mlles P. Tresca, M. et Mme Boisson, M., Mme et Mlle Algout, M. Mme et Mlles Duclaux-Monteil; M. et Mme Ribet de Monthieu, Mme de Bucy, M. et Mme de Montlivaut, M. et Mme J. Gillet, M. et Mme H. Balay, M. et Mme Faure, M. et Mlle de Milly, M. et Mlle Gourd, toutes les dames des officiers supérieurs; MM. Ramel, Jacquier, Bonnet, Garnier, de Maury, Tresca, Audras, Ollivier, etc., etc.

Dimanche, 26 mars, rendez-vous à Vaulx, à 1 heure 1/2. — Retour à Vaulx.

SOCIÉTÉ DES COURSES DE LYON

Le Comité de la Société des Courses de Lyon a arrêté de la manière suivante les conditions de souscription.

Elles sont de 50 fr. par souscripteur, donnant droit :

1° A une carte personnelle valable pour les quatre jours.

2° A des cartes de pesage à prix réduit pour dames et enfants, à 5 fr. par jour au lieu de 10 fr., ainsi que des cartes de voiture à 5 fr. par jour.

Les demandes de souscription devront être adressées au secrétariat, du jeudi 4 au samedi 6 mai inclus, de neuf heures du matin à 6 heures du soir.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER se distinguent par leur SILENCE ABSOLU ABSENCE DE TRÉPIDATION Fabrication supérieure

LES COURSES

Courses de Nice.

RÉUNION DU PRINTEMPS.

1re journée. — *Jeudi 16 mars* 1899. — La première journée des courses a été favorisée par un temps merveilleux ; on souffrait presque de la chaleur, tellement le soleil s'était complu à favoriser de ses beaux rayons cette splendide journée. Tout le high-life du littoral était réuni dans le pesage.

Le sport, très intéressant, a donné lieu à des arrivées superbes : celle d'Ali-Baba et de Trabanel fut la plus émotionnante. Deux incidents se sont produits. Dans le Prix des Violettes, Pilkinton qui montait Lady Like a arrêté la jument de M. Meyer à 100 mètres du poteau croyant avoir terminé le parcours. Le second incident a eu lieu aux balances après le Prix de la Côte d'Azur. Serpent qui avait battu Coronadora d'une encolure après une bonne lutte a été distancé, son jockey Grundy n'ayant pu faire que 58 k. 1/2 au lieu de 59 1/2 qu'il eût dû porter.

Le Prix d'Ouverture (2,500 fr., 1,500 m) a été gagné d'une encolure par Ali-Baba II après une bonne lutte avec Trabanel. Rapière qui avait fait le jeu s'est effondrée au tournant.

Pari mutuel : Pesage, 26,50; pelouse, 13 fr. ; *Ali-Baba II*, gagnant.

Le Prix de la Société Sportive (4,000 fr,, 2,500 m.) réunissait un lot de bons chevaux parmi lesquels Allier et Marius étaient les plus remarqués. Sur un bon départ, Marjolaine a mené suivie de Marius, Olympia, Diablotin, Orégon et Allier. Avant le tournant Allier améliorait sa position et se détachait dans la ligne droite pour gagner facilement devant Marius et Olympia.

Pari mutuel : *Marius*, gagnant; pesage, 18 fr.; pelouse, 11 fr.

Le Prix des Violettes (2,500 fr., 1,500 m.) n'a pas réuni moins de 14 partants sur la valeur desquels il était assez difficile de se prononcer. Lady Like a pris en tête dès le départ et paraissait avoir course gagnée, lorsque son jockey l'arrêtait croyant avoir fini le parcours. Cet incident permettait à Mufti de gagner facilement précédant Sa Seigneurie dont la course est à noter.

Pari mutuel : *Mufti*, gagnant; pesage, 210 fr.; pelouse, 83,50.

Le Prix de la Côte d'Azur semblait devoir être un match entre Coronadora et Serpent. Les deux rivaux avait un nombre à peu près égal de partisans, bien que la balance penchât un peu en faveur du cheval du comte de Beauregard, dont on n'avait pas oublié les victoires impressionnantes en novembre à Marseille. Ravello et Orchidée ont fait le jeu jusqu'avant le dernier tournant ou Serpent et Coronadora entraient en scène et engageaient une bonne lutte qui se terminait par la victoire de Serpent, battant sa rivale d'une encolure. Les deux livres qui manquaient à Serpent et qui l'ont fait distancer n'auraient pas suffi à changer l'ordre d'arrivée et il a paru qu'à condition égale le fils de Serpentine doit être supérieur de 15 livres à Coronadora.

Pari mutuel : *Coronadora*, gagnante ; pesage, 24 fr. ; pelouse, 16,50.

2e Journée. — *Dimanche, 19 mars.* Cette dernière journée de la réunion du Printemps a eu le même succès que celle de jeudi. Temps splendide, sport très intéressant, assistance nombreuse et du dernier smart.

Dans le **Prix des Orangers** (à réclamer, 2,500 fr.; 2,100 m.), sa Seigneurie a eu facilement saison de ses concurrents, *Mufti*, gagnant, jeudi, du **Prix des Violettes**, était à huit longueurs, suivi de près par *Lady Like*.

Pari mutuel : *Sa Seigneurie*, gagnant : pesage 56.50; pelouse 19 fr.

Le Prix du Printemps (5,000 fr. ; 2,400 m.), nous réservait la surprise de la victoire d'Olympia sur Coronadora et Serpent qui ont cédé beaucoup moins à la valeur de la jument du comte d'Espous, croyons nous, qu'à la fatigue ressentie à la suite de leur lutte acharnée, jeudi dernier.

Pari mutuel : *Olympia*, gagnante : pesage, 86 fr.; pelouse 28.58, Bastidon et Métaphore ont fait dead heat dans le **Prix des Mimosas** (Haks et hunters 2,500 fr. ; 1,500 m), une course des plus disputées et des plus intéressantes.

Pari mutuel : gagnant, pesage : *Bastidon* 11.50 ; *Métaphore* 13.50; pelouse, *Bastidon*, 6 fr.; *Métaphore*. 7 fr.

Le **Prix des Lilas** (6.000 fr. ; 2,100 m.). a confirmé l'excellente forme dans laquelle se trouve actuellement Allier, au marquis de Torcy, battant de loin le lot qui lui était opposé et dans lequel se trouvait Béguin, considéré comme le krack du midi.

Pari mutuel : *Allier*, gagnant : pesage 17 fr.; pelouse, 9.50.

Courses de Marseille

RÉUNION D'OUVERTURE

Première journée. — *Dimanche, 26 mars.* — Cette réunion s'annonce comme devant être intéressante au point de vue du classement des chevaux engagés et qui, pour la plupart, se sont déjà rencontrés à Nice.

Nous verrons, en mai, les meilleurs d'entre eux sur notre hippodrome et les comptes rendus que nous donnerons désormais aussi détaillés que possible, permettront à nos lecteurs de se faire une opinion sur la valeur respective des écuries.

Voici les partants probables dans les diverses épreuves de demain.

I. — Prix de l'Elevage (Poule des produits) 2.500 fr. — Distance : 2.000 mètres environ.

P. Massot : Béguin 55, Frimousse 53 1/2, Diablotin 55. — Comte de David-Beauregard : Marius 55, Marjolaine 53 1/2, Métaphore 53 1/2. — Damoy-Picon : l'Esterel 55. — Comte d'Espous de Paul : Catcharéou 53 1/2.

II. — Prix des Veneurs. — 1.500 fr. — Distance : 2.000 mètres environ.

Vicomte de Fadate : Meniglaize 64 1/2. — L. de Romanet : Poudre aux Yeux 73 1/2. — Le Moine : Va-Tout 72 1/2. — Damoy-Picon : Moïna 66 1/2, l'Estérel 66. — W. Canaple : Bastidon 66, Sa Seigneurie 66 1/2. — Ed. Meyer : Le Tétrarque 75, Lady Like 64 4/2. — Comte de Colbert : Grenadier 66. — P. Massot : Frimousse 64 1/2, Diablotin 68. — Stern : Merry-Boy 74. — Comte de Clermont-Tonnerre : Violoncelle 65, Carignan 66.

III. — Prix d'Ouverture. — 2.000 francs. — Distance : 1.800 mètres environ.

Damoy-Picon : Moïna 55 1/2. — W. Canaple : Sa Seigneurie 54 1/2, l'Arlésienne, 2500 51 1/2. — Vicomte d'Espous de Paul : Mufti 59. — J.-B Prudhon : Manou, 62 1/2. — Zafiropulo : Clémentine 62 1/2. — Meyer : Lady-Like 54 1/2. — P. Massot : Sentilly 2500 61 1/5. — Comte David-Beauregard : Carte 62 1/2. — Comte d'Espous de Paul : Collerette 2500 51 1/2. — Piraino : Vitoria 54 1/2, Dona Sol 54 1/2.

IV. — Prix Biennal. — (Handicap). 2. 500 francs. — Distance : 2.000 mètres environ.

W. Canaple : Bastidon, l'Arlésienne. — Audier : Indien II. — Comte David-Beauregard : Serpent, Carte, Métaphore, Marius, Marjolaine. — P. Massot : Diablotin, Frimousse. — Piroino : Partenay. — Comte d'Espous de Paul : Olympia. — Duc de Noailles : Aqueduc, Astuce, Alice II. — Sanlaville : Joli.

V. — Prix de Bonneveine. — (Course de haies) 1.500 fr. — Distance : 2800 mètres.

Damoy-Picon : Exquise 6000 75, Vautour 2000 69. — Meyer : Legislator 4.000 63. — Rebuffat : Orthodoxe 2.000 69. — J.-B. Prudon : Ravello 4.000 63. — Zafiropulo : Aricie 2000 66, Escarole 6000 72. — Vicomte H. d'Espous de Paul : Chrysalide II 6000 66. — P. Sanlaville : Tron de l'Air 4000 63, Le Hom 2000 60. — O Taffe : Mirliton 4000 63.

VI — Prix de la Société des Steeple-Chases. — 2.000 fr. — Distance 3.400 mètres.

Eydoux : Balzac 66. — Camoin : Fusain 66, Retentissant 66. — Prudhon : Lutin III 62 . — Zafiropulo : La Marquise 66, Escarole 68. — Mollard : Cécile II 66. — Comte d'Espous de Paul : Cabidoulin 66. — P. Sanlaville : Cluny II 62, Mun 62.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

CHASSE CHIENS

EXPOSITION CANINE A LYON
du 20 au 23 Avril 1899

La Société Canine du Sud-Est, comme nous l'avons déjà annoncé, organisera sa troisième exposition à Lyon, sur le cours du Midi, pendant la semaine du concours hippique, du 20 au 23 avril prochain.

L'installation matérielle de l'exposition a été confiée à M. Darties, l'entrepreneur bien connu. Les loges des chiens ne laisseront rien à désirer, et les exposants peuvent être assurés que toutes les mesures de sécurité ont été prises.

M. le Dr Caillot jugera les chiens courants ; M. James de Coninck, président de la Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français, jugera les chiens d'arrêt de races continentales. Le pointers seront jugés par M. le Dr Luc Arbel, président du Pointer-Club français et les setters, par M. Lucien Lamaignère, membre du Club français du setter anglais. M. le Dr Viard jugera les dogues de Bordeaux, les Mastiffs et les bull-dogues. Enfin M. T. Mulard jugera les spaniels, les fox-terriers, les Tekels, les levriers, les chiens de berger, les chiens de garde et les chiens de luxe.

Chaque groupe comporte de nombreux prix d'honneur et prix spéciaux, offerts par les principaux cercles de la ville, par les clubs spéciaux pour l'amélioration des races canines, par de généreux amateurs et plus particulièrement par les membres du comité de la Société Canine du Sud-Est.

Voici la dernière liste des prix d'honneur et des prix spéciaux :

1er GROUPE. — CHIENS COURANTS

Prix d'honneur (n° 1). — *Un objet d'art* offert par la « Société Hippique de Villefranche » au propriétaire de la plus belle meute.

Prix d'honneur (n° 2) : *100 francs* offerts par le « Cercle du Commerce » au propriétaire du plus beau chien du groupe (chien ou chienne).

Prix d'honneur (n° 3) : *Une médaille* offerte par la « Société de Vénerie » au propriétaire du plus bel étalon de grand équipage.

Prix d'honneur (n° 3 bis) : *50 francs* offerts par M. B. Blanc au propriétaire du plus beau basset français (chien ou chienne).

Prix d'honneur (n° 4) : *50 francs* offerts par M. B. Blanc au propriétaire du plus beau briquet (chien ou chienne).

Prix d'honneur (n° 5) : *Un panier de champagne Louis Rœderer,* offert par M. Maurice Chanard, au propriétaire du plus beau beagle (chien ou chienne).

Prix Spécial : 40 *francs* offerts par M. le comte E. de Montal au piqueur de la meute la mieux tenue.

Prix Spécial : *Un couteau de chasse* offert par M. Vernay-Carron, armurier à Lyon, au piqueur de la plus belle meute de chiens français.

3e GROUPE. — CHIENS D'ARRÊT DE RACES CONTINENTALES

Prix d'Honneur (n° 6) : 100 *francs* offerts par le « Cercle du Divan », au propriétaire du plus beau chien d'arrêt de race française (chien ou chienne).

Prix d'Honneur (n° 7) : 60 *francs* offerts par M. le comte E. de Montal, au propriétaire du plus beau chien d'arrêt de race continentale (chien ou chienne).

Prix d'Honneur (n° 8) : *Médaille de vermeil* offerte par la « Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français » au plus beau chien d'arrêt français.

Prix d'Honneur (n° 9) : *Médaille de vermeil* offerte par la « Réunion des amateurs de chiens d'arrêt français » à la plus belle chienne du groupe.

Prix d'Honneur (n° 10) : *Médaille de vermeil* offerte par M. le comte de Montal au propriétaire du plus bel épagneul (chien ou chienne).

Prix d'Honneur (n° 11) : *Médaille de vermeil* offerte par M. Henri Durand, agent général pour la France de « Spratts Patent Limited » au plus beau griffon d'arrêt (chien ou chienne).

3e GROUPE. — CHIENS D'ARRÊT DE RACES ANGLAISES

POINTERS.

Prix d'Honneur (n° 12) : 75 *francs* offerts par le « Pointer-Club » français au propriétaire du plus beau chien pointer mâle.

Prix d'Honneur (n° 13) : 75 *francs* offerts par le Pointer-Club » français au propriétaire de la plus belle chienne pointer.

Prix Spécial 50 *francs* offerts par M. A. Vailly au propriétaire du plus beau lot de pointers.

Prix Spécial : 50 *francs* offerts par M. C. Anglois, au propriétaire du plus beau pointer, engagé dans la classe de field-triaers (mâle ou femelle).

Prix Spécial : 25 *francs*, offerts par M. P. Mulard, au propriétaire de la plus belle paire de pointers.

SETTERS

Prix d'Honneur (n° 14) : *50 francs*, offert par M. L. Lamaignère, au propriétaire du plus beau setter gordon ou irlandais (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 15) : *50 francs*, offerts por M. L. Lamaignère, au propriétaire du plus beau setter anglais (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 16) : *50 francs*, offerts par M. R. Chossat de Montburon, au propriétaire du plus beau setter gordon (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 16 bis) : *50 francs*, offerts par M. R. Chossat de Montburon, au propriétaire du plus beau setter irlandais (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 17) : *50 francs*, offerts par M. J. Steiner-Pons, au propriétaire du plus beau setter anglais, gordon ou irlandais (mâle ou femelle), ayant remporté un prix, une mention ou un certificat de mérite dans un field-trial français ou étranger.

Prix spécial : *25 francs*, offerts par M. Mulard, au propriétaire de la plus belle paire de setters anglais anglais, gordon ou irlandais.

4e GROUPE : RETRIEVERS ET SPANIELS

Prix d'Honneur (n° 18) : *25 francs*, offerts par le « Spaniel-Club français » au propriétaire du plus beau spaniel (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 19) : *25 francs*, offerts par le « Spaniel-Club français » au propriétaire du plus beau Cocker ou Field spaniel de couleur (mâle ou femelle).

5e GROUPE : FOX-TERRIERS ET TEKELS (BASSETS ALLEMANDS)

Prix d'Honneur (n° 20) : *50 francs*, offerts par M. V. Ayet au propriétaire du plus beau fox-terrier (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 21) : *50 francs*, offerts par M. R.-P. Peyrac au propriétaire du plus beau dachshund (mâle ou femelle).

6e GROUPE : LEVRIERS

Prix d'Honneur (n° 22) : *médaille de vermeil*, offerte par M. Henri Durand, agent général pour la France de « Spratts Patent Limited » au plus beau lévrier (chien ou chienne),

7e GROUPE : CHIENS DE BERGER

Prix d'Honneur (n° 23) : *médaille de vermeil* offerte par M. Emmanuel Boulet, président du « Club français du chien de

berger » au propriétaire du plus beau chien de berger de Brie ou de Beauce (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur n° 24) : *50 francs* offerts par M. J. Steiner-Pons au propriétaire du plus beau chien de berger (mâle ou femelle).

8e GROUPE : CHIENS DE GARDE

Prix d'Honneur (n° 25) : *50 francs* offerts par M. A. Vially, au propriétaire du plus beau chien du groupe, à poil ras (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 26) : *50 francs* offerts par M. A. Vially, au propriétaire du plus beau chien du groupe, à poil long (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 27) : *Une Médaille de Vermeil*, offerte par M. le Dr Viard, au plus beau dogue français (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n°28) : *Un panier de 6 bouteilles de champagne Louis Roederer*, offert par M. Maurice Chassard, au propriétaire du plus beau dogue danois (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 29) : *Une Médaille de Vermeil*, offerte par M. Henri Durand, agent général pour la France de « Spratts Patent Limited », au propriétaire du plus beau chien de Saint-Bernard (mâle ou femelle).

9e GROUPE : CHIENS D'AGRÉMENT ET DE LUXE

Prix d'Honneur (n° 30) : *50 francs*, offerts par M. G. Steiner-Pons, au propriétaire du plus beau chien du groupe, à poil ras (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 31) : *50 francs*, offerts par M. G. Steiner-Pons, au propriétaire du plus beau chien du groupe, à poil long (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 32) : *Une Médaille de Vermeil*, offerte par la Société Française du « Lysol », au propriétaire du plus beau caniche (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 33) : *Une Médaille de Vermeil*, offerte par M. Lagarde, directeur de la maison « Le Médaillier », au propriétaire du plus beau petit bull-dog français (mâle ou femelle).

Prix d'Honneur (n° 34) : *Diplôme d'honneur.*

Prix d'Honneur (n° 35) : *Diplôme d'honneur.*

Prix d'Honneur (n° 36) : *Diplôme d'honneur.*

Rappelons que la clôture des engagements est irrévocablement fixée au 5 avril; après cette date, ils seront rigoureusement refusés.

Pour tous renseignements, concernant l'exposition, on peut s'adresser au secrétariat de la Société Canine, 35, rue Tupin, à Lyon, où les engagements sont reçus. BUBLANNE.

Field-Trials de Normandie.

Voici les résultats du concours international à grande quête couru, le 20 mars, à Doudeville (Seine-Inférieure) :

1er prix, Wild Fredda, chienne setter anglaise, à M. A. Richard (Belge).

2e prix, Cranfield Dora, chienne setter anglaise, à M. P. Baron (Français).

3e prix, Messire Frederick, chien setter anglais, à M. P. Baron (Français).

Mention honorable, Wild Rake-Rake, setter anglais, à M. Jean Côte (Français).

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, un compte rendu détaillé des field-trials de Normandie et du Boulleaume, qui ont eu lieu cette semaine. BUBLANNE.

Echos et Nouvelles

Mort de M. Max Siber. — Nous avons appris, avec un vif regret, la mort de M. Max Siber, l'éminent kynologue suisse. M. Max Siber avait accepté de venir juger les chiens de garde et les chiens de luxe à l'Exposition canine de Lyon, qui doit avoir lieu au mois d'avril prochain. Cette mort laissera un grand vide dans la Société kynologique suisse, dont M. Max Siber était un des membres les plus dévoués.

La PREVOYANCE-ACCIDENTS, 10, quai de Retz, Lyon assure les CHASSEURS contre tous accidents.

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Monte-Carlo

Le prix de Laghet a réuni trente-quatre tireurs. M. Erskine, 7/7, a été premier, battant M. de Maubeuge 6/7 deuxième; M. Liebert 5/6 troisième. Autres poules : MM. Robinson, Ker, Roberts, Chase, Hans, Marsch, Allen, Robinson.

Le sixième Prix supplémentaire a réuni vingt et un tireurs. Les deux premières places sont partagées entre MM. de Maubeuge et Hodgson 9/9. La troisième place partagée entre MM. de Robiano et Torrington. Autres poules MM. Erskine et Torrington.

Vingt-sept tireurs se sont disputé **le prix de Villefranche**; les deux premières places ont été partagées entre MM. Robinson et Galetti 7/7, M. Roberts 6/7, troisième. Autres poules : MM. Hodgson, Gourgaud, Torrington.

Le Septième Prix Supplémentaire a réuni vingt-trois tireurs. Les trois places ont été partagées entre MM. de Maubeuge, Galetti et Hall tuant 9/9.

Autres poules : MM. Hodgson, Roberts, Chase, comte de Robiano

TIR

A la suite de nombreuses demandes qui nous parviennent chaque jour, c'est avec grand plaisir que nous publions aujourd'hui le règlement du 16e championnat de France au fusil.

Nous appelons tout spécialement l'attention de nos lecteurs sur les heureuses modifications que le Conseil d'administration de l'Union des Sociétés de Tir de France a bien voulu apporter à cette épreuve qui prend chaque année une nouvelle importance.

La Société de Tir de Lyon n'a pas encore fixé les dates auxquelles se feront les diverses épreuves dans son stand. Nous les insérerons dans le *Lyon-Sport*, aussitôt à notre connaissance. HERBÉ.

16e Championnat de France (1899).

PROGRAMME

ARTICLE PREMIER. — Le 16e Championnat de France, ouvert à tous les tireurs français, sera tiré aux armes nationales réglementaires (Lebel compris), à 200 mètres, sur cartons-cibles de 80 centimètres de diamètre avec visuel noir de 40 centimètres, la cible totale divisée en 10 zones, comptant de 1 à 10 points.

ART. 2. — Il comprendra 3 *épreuves*, ayant chacune leur classement définitif et leurs récompenses spéciales, les dites épreuves réglées comme suit :

Première épreuve, dite d'entraînement.

ART. 3. — La première épreuve aura lieu dans les stands des Sociétés de l'*Union* qui voudront ouvrir le concours, et aux jours fixés par elles, du 15 avril au 15 juillet.

ART. 4. — Elle sera tirée en *une série* de cinq balles, position réglementaire à volonté, debout, à genou ou couchée.

Le coût de la 1re épreuve est fixée à 5 francs, pour la première série.

Chaque tireur pourra, autant de fois qu'il le voudra, recommencer sa série en payant un nouveau droit d'entrée de 3 fr. Le meilleur centre de toutes les séries comptera pour son classement.

ART. 5. — Un classement au centre sera fait sur l'ensemble de tous les tireurs.

ART. 6. — Le classement *au centre* comportera 308 prix espèces, comme suit :

	1er prix :	300	francs	espèces :	300
	2e —	200	—	—	200
du 3e au	4e —	100	—	—	200
5e —	8e —	50	—	—	200
9e —	12e —	30	—	—	120
13e —	20e —	25	—	—	200
21e —	40e —	40	—	—	400
41e —	150e —	10	—	—	1.100
151e —	300e —	5	—	—	750
					3.470

ART. 7. — La recette totale de la première épreuve dans chaque Société où elle sera tirée sera divisée comme suit : 75 0/0 pour l'*Union* et 25 0/0 pour la Société.

Deuxième épreuve dite d'admission.

ART. 8. — Pourront prendre part à la deuxième épreuve tous les tireurs ayant tiré la première série de l'épreuve d'entraînement.

ART. 9. — Elle sera tirée en *une série fixe unique* de 10 balles, position règlementaire à volonté, debout, à genou ou couché, sans rachat.

Le coût de la 2e épreuve est fixé à 5 francs.

Elle pourra être effectuée par le tireur dès qu'il aura tiré la première série d'entraînement.

ART. 10. — Il y aura sur l'ensemble des tireurs de 2e épreuve un classement unique aux points, qui comportera 100 prix en nature (dons des Ministres et médailles or, vermeil et bronze du Ministère de l'Intérieur et de l'*Union*. Seront également classés sans prix tous les tireurs au-dessus de 100 ayant 80 points.

Ces tireurs classés seront seuls admis à la troisième épreuve définitive ; ils auront le voyage retour gratuit accordé par les chemins de fer.

En outre, il sera alloué aux vingt-cinq premiers la totalité du coût du voyage aller en 2e classe de leur domicile à Paris pour la France et Alger pour l'Algérie et aux vingt-cinq suivants la moitié.

4 fusils Kropatscheck ou Châtellerault, demandés au Ministre de la Guerre, seront attribués aux 4 Sociétés ayant obtenu, par les 10 meilleurs tireurs ayant tiré chez elles, le plus haut point d'ensemble. Sont hors concours, comme ayant déjà reçu un de ces fusils, les Sociétés de tir de Maisons-Laffite, Saint-Denis, Champagnole, Soissons, Lyon, Tireurs du Rhône, Armée territoriale de Lyon, Mostaganem, Meursault, Reims, Villers-Allerand, Dijon, Nancy, Rennes, Nantes, Nice, Carabiniers de Paris, Gymnastes de la Seine, Société civile du VIIe arrondissement, Avenir du XVIIe arrondissement, Vire, Darmétal, Lille, Avesnes, Champigneulles, Carabiniers de Rouen, Saint-Quentin, Carabiniers de Blois.

ART. 11. — La recette totale de la deuxième épreuve dans chaque Société où elle sera tirée sera divisée comme suit : 75 0/0 pour l'*Union* et 25 0/0 pour la Société.

ART. 12. — (Commun aux deux premières épreuves). — Il sera, en outre, affecté spécialement aux tireurs associés de l'*Union*, 4 breloques en or, 10 breloques en vermeil et 30 breloques en argent, comme prime au meilleur résultat d'ensemble dans les deux classements au centre et à la série, le calcul étant fait par le plus fort total des places renversées.

(*A suivre.*)

Encore une disparition.

Nous apprenons avec peine la disparition de l'une des plus anciennes sociétés de tir de la région.

Fondée depuis dix-huit ans, la Société de Tir de St-Jean-de-Maurienne s'était acquise une véritable réputation grâce à la sage administration de son Conseil.

Une malheureuse question d'argent vient de surgir, détruisant les espérances de tous ceux qui s'intéressaient au tir dans cette région si voisine de la frontière.

Un M. Dermy, propriétaire du terrain sur lequel est bâti actuellement le Stand, a profité de l'expiration du bail qui le liait à la Société de Tir de St-Jean-de-Maurienne pour exiger de nouvelles conditions absolument inacceptables.

Malgré de nombreuses démarches, parmi lesquelles nous devons citer celles de M. Jouart, député, et de M. Gisquet, sous-préfet, ce propriétaire s'est montré aussi intraitable que peu patriote.

Nous souhaitons à nos camarades de St-Jean-de-Maurienne de trouver, sous peu, un nouvel emplacement leur permettant de continuer l'œuvre patriotique à laquelle ils se dévouent.

HERBÉ.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de l'Armée territoriale de Lyon. — Les exercices de tir de la Société reprendront, le 9 avril prochain, au nouveau stand militaire du Grand-Camp. Les séances auront lieu de 8 h. du matin à 5 h. du soir ; elles se succéderont, dans ce stand, aux dates ci-après : 9, 16, 23, 30 avril, 7, 14, 28 mai, 4, 11, 18, 25 juin, 2, 9, 16, 23 juillet. Elles seront terminées en août par un grand concours.

L'aménagement du stand va permettre de revenir à la progression suivie autrefois, comme dans l'armée active, pour les exercices. En conséquence, les tirs réglementaires gratuits, au fusil modèle 1874, s'exécuteront dans l'ordre suivant : sur cibles ordinaires, 3 séances à 100 mètres, 3 séances à 200 mètres, 3 séances à 300 mètres, 3 séances à 400 mètres ; sur cibles-silhouettes, 3 séances à 300 mètres.

Comme précédemment, les tirs comprendront aussi des concours mensuels, publics et payants, au fusil modèle 1885, avec 12 prix, et au revolver modèle 1892, avec 5 prix. Le concours d'avril se fera à 400 mètres. En outre, pour le fusil modèle 1874, une cible à 0 fr. 25 la série sera, dès le début, réservée aux tireurs voulant s'exercer sans classement.

Ecole de tir. — Les jeunes gens de 16 à 20 ans, non encore admis à la 1re classe des tireurs, débuteront, à partir de cette année, par un tir réduit exécuté à 15 mètres, avec le fusil modèle 1886 (cartouche du général Bonnet) ; ils iront ensuite, et successivement, aux cibles à 100, 200 et 300 mètres. Le sous-officier chargé de leur instruction enseignera la charge, les positions du tireur et le pointage à ceux d'entre eux n'ayant pas les connaissances suffisantes.

Allocations de cartouches. — Pour tous les exercices gratuits, les allocations de munitions ont été fixées pour l'année, savoir :

Fusil modèle 1874. — Officiers sociétaires, membres donateurs, élèves de l'Ecole de Santé militaire, sous-officiers et soldats inscrits sur les contrôles de la Société, étudiants, sapeurs-pompiers..... 120 cartouches

Elèves de l'Ecole de Tir (y compris 2 séries de tir réduit)..... 90 cartouches

Revolver modèle 1873. — Officiers sociétaires, membres donateurs, officiers de sapeurs-pompiers, élèves de l'Ecole de Santé, sous-officiers et soldats armés du revolver.. 120 cartouches

Inscriptions. — A l'exception des officiers (armée active, réserve, armée territoriale) et des membres donateurs, astreints à une modeste cotisation de 5 fr. par an, les sociétaires n'ont ni cotisation, ni droit d'inscription à payer. Les hommes appartenant à la disponibilité, à la réserve ou à l'armée territoriale sont inscrits sur la seule présentation de leur livret militaire. Les jeunes gens de l'Ecole de Tir doivent être Français ; ils sont admis, gratuitement aussi, sur le vu de leur bulletin de naissance et avec l'autorisation de leurs parents.

Renseignement important. — Les demandes de sursis ou d'exemption d'appel seront examinées par l'autorité militaire, avec d'autant plus de bienveillance qu'elles émaneront de réservistes ou de territoriaux pouvant justifier de leur assiduité aux séances de tir et des bons résultats qu'ils y auront obtenus,

Horaire de l'omnibus. — De la place Bellecour, 17, à 7 h. 1/4

du matin ; de la brasserie du Parc, à 8 h. 1/2, 9 h. 1/2, 10 h. 1/2, 11 h. 1/2 du matin; 1 h. 1/2, 2 h. 1/2, 3 h. 1/2, 4 h. 1/2 du soir.

Société de Tir de Lyon. — *Ecole de tir.* — Dimanche, 26 mars, de huit heures du matin à la nuit, quatrième et dernière séance du troisième exercice au fusil Lebel, à 200 mètres.

— Les exercices de tir des Sociétés de gymnastique auront lieu dans les conditions habituelles.

— Dernière journée du tir aux cartons pour le premier trimestre.

Concours de Tir de la Lyonnaise. — Les trois séances qui restent pour clôturer le concours de tir de la *Lyonnaise* (25, montée du Chemin-Neuf) promettent d'être intéressantes. Les résultats au 19 mars, que nous publions ci-dessous, ont leur éloquence, car le maximum des points est près d'être atteint par quelques-uns des tireurs. Un tireur a fait 53 mouches dans une seule séance.

Concours public (maximum 200). — MM. André, 195; Bellegy, 194; Burdin, 190; Martin, 188; Delinski, 184; Billard, 182; Julien, 181; Servet, 180; Giovanetti, 179; Martelat, 179, etc.

Concours d'honneur. — MM. Giovanetti, 151; 2e, André.

Mouches. — MM. Burdin, 59; André, 53; Bellegy, 39; etc.

Délégations des sociétés. — 1re, Union Franchevilloise, 251; 2e, Jeune France, 226; 3e Enfants de l'Avenir, 118.

Dames. — Mmes Bourgey, 185; Bruyère, 162; Gaillard, 159; etc.

Sociétaires. — MM. Gueppe, 184; Séna-Pouzet, 181; Sibuet, 170; etc.

Pupilles. — Delestre, 122; Bouvier, 112; Rangheard, 75; Quinat, 62.

CHAMBÉRY. — Compagnie des Chevaliers Tireurs de la ville de Chambéry. — Les tirs réglementaires de la Compagnie sont fixés comme suit pour l'année 1899 :

Le 1er Tir à prix, dit *de la Saint-Benoît*, aura lieu le dimanche 26 mars; le 2e, le 28 mai; le 3e, le 18 juin; le 4e, le 16 juillet.

Le Tir des Dignitaires aura lieu le dimanche 13 août. La date du Tir de clôture sera fixée ultérieurement.

Le 20e grand Concours international qui aura lieu les dimanches, 16 et 23 avril, les dimanches, lundi et mardi 30 avril, 1er et 2 mai, et dont nous publierons prochainement le programme comportera, cette année, des prix d'une importance toute spéciale.

Deux grands concours de boules, subventionnés par la Compagnie, alterneront avec les concours de tir, ils auront lieu les dimanches 14 mai et 6 août.

Le président, Jules CHALLIER.

AVIRON

Unissons-nous !

Il vient de se produire un événement capital qui datera dans l'histoire de l'Aviron : l'abolition des prix en espèces, la fondation définitive de l'Amateurisme.

Je ne pense pas que le régime nouveau, comme beaucoup le croient, aura pour effet immédiat de faire affluer les rameurs vers les garages. La prospérité de notre sport est dû à d'autres causes ; l'entente unanime d'abord et une circonstance contre laquelle nous ne pouvons rien, malgré notre volonté et notre dévouement le plus aveugle : la mode qui soumet la masse en maîtresse.

Dans tous les cas, on ne peut nier que les portes de l'Aviron sont désormais ouvertes à certains qui, hier encore, ne pouvaient ramer ; c'est déjà beaucoup.

Le premier résultat, celui que je considère comme le plus important et qui, à lui seul, méritait la réforme, est d'un ordre purement moral.

Vient ensuite l'avantage incontestable pour tous les sports athlétiques d'être, sinon réunis sous le même vocable, du moins régis par une définition unique et, partant, obligés de vivre côte à côte en bonne intelligence. Ils n'auront qu'à y gagner les uns et les autres.

Les Sociétés d'Aviron de l'U. S. F. S. A. et celles de l'U. S. R. A. F., qui ont quitté la F. F. à cause des prix en espèces, *n'ont plus aucune raison de rester à l'écart*, maintenant qu'ils ont disparu et le jour est proche où toutes les Sociétés françaises d'Aviron seront groupées et unies, y compris les Sociétés indépendantes. C'est la conséquence logique de l'évolution.

Sans nous attarder à discuter à perte de vue pour savoir lequel a eu tort ou raison, de celui-ci qui a précédé le mouvement amateur, ou de celui-là qui l'a suivi, mettons-nous au travail, nous n'avons pas une minute à perdre.

Un an nous sépare de l'Exposition. Les étrangers, américains, allemands, anglais, belges, hollandais, italiens, suisses, etc., viendront en foule s'inscrire à nos grandes régates internationales et il faut à tout prix leur opposer des équipes capables de faire apprécier l'Ecole française à son mérite.

Pour y parvenir, tous nos efforts sont nécessaires, la bonne harmonie dans les comités, la persévérance et l'abnégation chez les rameurs.

Les fanatiques comme moi sentent que la victoire est à ce prix et adressent un chaleureux appel au patriotisme de tous sans exception.

La polémique oiseuse doit être bannie; elle est morte pour toujours, rejettons-là bien loin de nous et n'en gardons même pas le souvenir, si ce n'est pour nous serrer plus étroitement les coudes.

Les Lyonnais ont assez souvent fait triompher leurs couleurs, ils ont fourni assez de rameurs illustres tels que les Bidault, les Piot, pour prétendre à l'honneur de défendre dignement le pavillon national dans les grandes luttes de 1900.

A l'œuvre donc et tirons tous sur la même corde.

L'union fait la force.

UN UNIONISTE.

Nous détachons de l'intéressant rapport lu par M. Maréchal, président de la Fédération française au congrès du 12 courant, l'extrait suivant :

Les autres groupes n'ont pas eu de changements notables...

Toutefois, la *Fédération du Sud-Est*, si vivante, si chauvine disons le mot, pour notre groupement national, a subi une transformation notable. Deux de ses sociétés ont formé notre neuvième groupe, la *Fédération lyonnaise*, et, tout dernièrement, la doyenne des sociétés lyonnaises l'a quittée elle aussi, mais pour fusionner avec une société de l'U. S. F. S. A., le *Football-Club de Lyon*.

Les décisions que vous prendrez tout à l'heure, lors de l'examen de la révision du code, nous permettront, c'est notre plus grand désir, de ne pas compter une société en moins, mais bien au contraire, quelques sociétés de plus; l'effectif du *Sud-Est*, notamment ne serait donc pas en diminution.

C'est là un désir que nous formons également émettant le vœu qu'après toutes ces discussions une organisation unique réunisse sous les mêmes règles et dans les mêmes efforts toutes les sociétés nautiques de notre région.

Régates de la Fédération Lyonnaise

Les Régates d'entraînement organisées, dimanche dernier, dans le bassin de la Caille, par la *Fédération Lyonnaise*, ont eu tout le succès et tout l'intérêt que l'on pouvait espérer d'une fête organisée par deux des plus importantes Sociétés nautiques de la région.

Les équipiers manquaient peut-être un peu d'entraînement, la saison ne permettant pas encore les sorties régulières, mais

chacun y mettant du courage et de l'émulation, nous avons pu assister à des courses presqu'aussi disputées qu'en pleine saison nautique.

M. Mazières du C. N. donnait les départs, MM. Garbit et Roche, présidents du C. A., jugeaient les arrivées. M. Brinot, du C. A., juge-arbitre, suivait les courses en bicyclette.

Le parcours était de 1,600 mètres en ligne droite, départ du ponton de Cuire, arrivée au maronnier du Cercle de l'Aviron.

Une foule nombreuse se pressait le long des quais bousculée à chaque course par un escadron de bicyclistes et de chauffeurs qui enlevaient les équipes.

Course I. — *Yole de mer à 2 juniors.* — 3 partants.— 1er *Pique-Bise*, du C. N. — MM. Guillermin, Merle. — 2e *Comme-tu-veux*, du C. N. — MM. Grange, Barnoux. — *Bon-Augure*, du C. A. — MM. Vial, Baudoin.

Course très disputée, les trois bateaux se tenant en peloton jusqu'à l'arrivée. *Comme-tu-veux* prend la tête au départ et se maintient jusqu'à la patache. *Pique-Bise* fait alors un enlevage et arrive première d'une longueur.

Une mention spéciale à l'équipe *Comme-tu-veux*, qui courait à deux dans une yole à quatre. Félicitations à *Bon-Augure* montée par des débutants qui en étaient à leur 4e sortie.

Course II. — *Outriggers à 2 seniors.* — 4 partants. — 1. *Foie-de veau*, C. N., MM. Perrin et Lumpp. — 2. *Dormeuse*, C. A., MM. Monnier, Gabardini.

Non placées ; *Résidu*, du C. N. et *Calembour* du C. A.

Lutte magnifique entre *Dormeuse* et *Foie-de-veau* qui, plus entraînée, se classe première d'une longueur.

Course III. — *Yole à 4 débutants.* — 3 partants. — 1. *Lâcheur* (C. N.), MM. Bertrand aîné, Jambon jeune, Fainel, Bertrand jeune. — 2. *Barbotteuse* (C. A.), MM. Clerc Albert, Vial, Barrut, Baudoin.

Non placée : *Négoce* du C. A.

Nos jeunes rameurs gafouillent avec entrain et font preuve de la meilleure volonté du monde, nous les retrouverons un peu plus dégrossis aux Régates de Fontaines.

Course IV. — *Skiffs seniors.* — 3 partants. — 1. Wegelin (C. N.), 2. Allioud (C. A), 3. Aublanc (C. N).

Jolie course qui nous promet d'intéressantes luttes pour la saison prochaine.

Course V. — *Yole de mer à 4 seniors.* — 5 partants. — 1. *Influenza* (C. A.), MM. Allioud, Gabardini, Lallaimode, Clerc Emile; 2. *Frôleuse* (C. N.), MM. Guillermin, Merle, Alain, Grange.

Non placés : *Miousic* (C. A.); *Fanfan-La-Tulipe* (C. N.); *Revenants* (C. A.).

Départ superbe, les cinq équipes se tiennent alignées pendant 600 mètres; par la maladresse de leurs barreurs, *Fanfan-La-Tulipe* et *Revenants* se jettent l'une sur l'autre. Les trois autres équipes continuent, *Influenza* prenant une légère avance, suivie par *Miousic* qui prend une longueur 1/2 à *Frôleuse*; mal barrée, *Miousic* coupe plusieurs fois *Frôleuse* et perd du terrain ; à hauteur de la patache, cette dernière se met bord à bord et gagne sensiblement; *Miousic*, sans entraînement, s'évertue en vain mais le souffle lui manque et, se voyant passée par *Frôleuse*, abandonne à 25 m. de l'arrivée. *Influenza*, qui n'a pas été inquiétée, arrive avec deux longueurs sur *Frôleuse* seconde.

A 7 heures, les équipiers et les membres du *Club Nautique* et du *Cercle de l'Aviron* se réunissent dans un grand banquet fédéral au restaurant Charnay.

Table garnie de joyeux convives où rouge-noir et bleu-bleu, vainqueurs et vaincus fraternisent cordialement sans distinction de nuance.

MM. Burnichon, président des *Régates lyonnaises*, occupe la place d'honneur à la droite du président de la F. L.

M. Garbit, président du Cercle de l'Aviron, empêché d'assister au banquet, tient cependant à venir au dessert pour serrer la main à ses équipiers et boire à l'union des deux sociétés.

De généreux donateurs ont offert de nombreux flacons aux cachets vénérables et aux capsules orgueilleuses et aristocratiques.

Les vins exquis coulent comme aux noces de Cana et il faut faire un effort pour achever la dernière bouteille de champagne ; cependant Dieu seul connaît l'inclinaison fabuleuse du gosier d'un canotier, un soir de régates.

Au dessert M. Seux, président de la Fédération Lyonnaise, remercie les rameurs de leur bonne volonté et de leur entrain.

Au nom du sport nautique, il souhaite la bienvenue à M. Burnichon, le sympathique président des Régates Lyonnaises et souhaite bon succès à la nouvelle société, greffée sur une vieille souche qui, sous l'effet de cette sève nouvelle, verra reverdir ses lauriers.

Il annonce que, chaque année, la F. L. organisera des régates d'entraînement, le 2e dimanche avant Pâques et donnera son banquet annuel ce jour même. Pour finir il porte un toast fédéral au succès et à la prospérité des deux sociétés alliées.

M. Burnichon remercie, à son tour, ses amis de la F. L. de leur invitation. Nouvellement embarqué dans le Rowing, il s'est mis courageusement à l'ouvrage pour parfaire son éducation nautique ; il compte sur ses amis du Cercle Nautique et du Cercle de l'Aviron, pour l'aider dans ses débuts. Il espère que les règlements draconiens qui bannissent l'U. S. F. S. A. des régates de la F. F. se modifieront pour généraliser l'exception faite en faveur des régates de Nice et que, bientôt, ses jeunes équipiers, incorporés officiellement dans le Rowing français, pourront s'aligner librement sur les champs de courses de la région avec leurs camarades de la F. F. Il termine en portant un toast enthousiaste au sport nautique.

M. Garbit, président du *Cercle de l'Aviron*, félicite les organisateurs de cette intéressante réunion. Il espère que ces premières régates réveilleront les engourdis et leur donneront l'élan nécessaire pour reprendre les entraînements et se préparer sérieusement aux grandes luttes de la saison prochaine. Il boit cordialement aux deux sociétés fédérées.

A 11 h. 1/2, on songe à quitter la table et à regagner les centres. Faute d'un moyen de transport quelconque, on s'appuie l'étape à pied en chantant des refrains guerriers, tellement guerriers même qu'une bande de chenapans ayant bousculé un rameur, celui-ci empoigne l'un des clampins et lui administre une tripotée colossale : « Et aïe donc ! c'est pas ton..... etc. ».

GIESSE.

Cercle de l'Aviron (3, place de la Bourse). — Les équipes du Cercle de l'Aviron, n'ayant pas encore commencé leurs entraînements, ne pourront aller courir à Nice. Une seule équipe à 2 seniors, *Dormeuse*, montée par MM. Monnier et Gabardini, s'est engagée à tout hasard ; elle compte un peu sur son entraînement de l'année dernière pour arriver à se classer. Espérons que ça suffira.

Football-Club et Régates Lyonnaises — Dimanche dernier, calme plat au garage. Michaud a beau interroger l'horizon, il ne voit pas arriver ses co-équipiers trop fatigués par une nuit de bal ou simplement trop flemmards. Pourtant la porte, nouvellement peinte par les soins de quelques dévoués, attend des admirateurs. Juste à noter la sortie de la yole à 4 qui s'entraîne pour Nice. Beaumont et Grataloup n'ayant pas le courage ne se mettre en tenue pour canoter, veulent néanmoins faire du sport et prennent des gants de boxe pour faire un assaut. En garde ! Commencez ! Grataloup retire le poing détend le but et frappe Beaumont en pleine poitrine. Vlan ! Beaumont est sur les reins. Il s'en tient à cette première démonstration, quitte vivement les gants et abandonne la partie.

Un bruit nous est parvenu. Nous possédons, paraît-il, de futurs champions de périssoire. Leur entraînement est commencé, mais ils en sont encore à la première période « période des bains ». Demandez à Pouzet ou aux frères Vuillermet.

GEO.

Régates Internationales de Nice.

Le *Club Nautique de Nice* organise, pour le lundi de Pâques, 3 avril, une journée de régates internationales qui s'annonce

comme devant obtenir un grand succès. Au cours du récent congrès de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron, il a été voté que les courses données sous ses règlements seraient réservées aux sociétés affiliées. Par exception le C. N. N. a été autorisé à accepter les engagements de l'Union des Rameurs de Paris et de l'U. S. F. S. A.

Voici le programme de cette réunion pour laquelle les engagements ont été clos hier.

Un rameur *Canoës* (SENIORS ET JUNIORS 1.500 m. environ). Un virage. Trois prix: objets d'art et médailles. Prix spécial au premier rameur junior. Entrée : 5 fr.

Yoles franches à deux rameurs de pointe et barreur. JUNIORS (1,800 m. environ), un virage. Trois prix: objets d'art et médailles. Prix spécial à l'équipe composée de rameurs débutants arrivée première de sa catégorie. Entrée : 10 fr.

Yoles franches à deux rameurs de pointe et barreur. SENIORS (1,800 m. environ), un virage. Trois prix: objets d'art et médailles. Entrée : 10 fr.

Yoles franches à quatre rameurs de pointe et barreur. JUNIORS (2,200 m. environ), un virage. Trois prix: objets d'art et médailles. Prix spécial à l'équipe composée de rameurs débutants arrivée première de sa catégorie. Entrée : 15 fr.

Yoles franches à quatre rameurs de pointe et bareur. SENIORS (2,200 m. environ), un virage. Trois prix: objets d'art et médailles. Entrée : 15 fr.

Yoles franches à huit rameurs de pointe et barreur JUNIORS ET SENIORS (2,000 m. environ en ligne droite). Trois prix: objets d'art et médailles. Cette course n'aura lieu que si elle réunit deux engagements. Entrée : 20 fr.

A remarquer que les prix sont tous des objets d'art et des médailles, les prix en espèces étant désormais proscrits par la F. F. S. A.

Le Club Nautique de Nice dispose de 4,000 francs qui seront distribués comme indemnités de déplacement. A chaque équipier (rameur ou barreur) qui aura régulièrement effectué le parcours et qui sera arrivé au but dans la limite maximum de une minute après le premier classé, il sera alloué une indemnité de 0 fr. 10 par kilomètre du parcours en chemin de fer compris entre la ville de sa Société et Nice. Si, à la clôture des engagements, les indemnités à payer dépassaient la somme de 4,000 francs, une réduction proportionnelle serait faite sur le taux de 0 fr. 10.

MACON. — Régates Mâconnaises. — Décidément, les Mâconnais sont frileux. Le soleil a beau se montrer, les équipiers n'ont pas encore réintégré le garage. Cependant, depuis quelques jours, une équipe en *yole à deux* s'entraîne assez régulièrement, en vue des Régates de Nice.

Signalons aussi une équipe de charpentiers occupée au renflouement d'un vieux bateau, qu'ils transforment en *deux de couple*. A part ça, l'animation est nulle; aussi, souhaitons-nous ardemment, un peu plus de calorique à Phébus, afin de réchauffer les membres engourdis des sociétaires de la S. R. M

CHAMBÉRY. — La nouvelle société *Club nautique de Chambéry lac du Bourget*, fondée le 26 septembre dernier et autorisée par arrêté du 31 octobre, a pour bureau : MM. Delphin président; Chambon, vice-président; Chavasse, secrétaire trésorier; Garrigues et Longue, conseillers.

Nul doute que cette société ne vienne renforcer l'effectif de la *F. du Sud-Est*, car elle a déja nommé un délégué, M. F. Droguet.

Nous souhaitons longue vie et prospérité à cette nouvelle recrue de la *Fédération française*.

L'Annuaire Français de l'Aviron.

L'Annuaire Français de l'Aviron dont nous avons annoncé l'autre jour la prochaine apparition, sera mis en vente vers la fin du mois dans les bureaux de *Lyon-Sport*, au prix de 1 fr. 25.

Nous relevons les chapitres suivants :

Calendrier des régates et éphémérides nautiques; statuts et règlements des fédérations: adresses de toutes les sociétés; composition des bureaux, etc.: résultats très détaillés avec les noms des rameurs, de toutes les régates de 1898: résultats complets des principales courses (championnats, matches) depuis leur fondation, avec la date, le lieu de la course, la distance, le temps: règlements de police et de navigation; distances sur les rivières. C'est-à dire tous les renseignements indispensables aux rameurs et aux sociétés, condensés dans un petit volume de 200 pages environ.

Dans nos bureaux, 1 fr. 25. Franco par la poste, 1 fr. 50.

CYCLISME

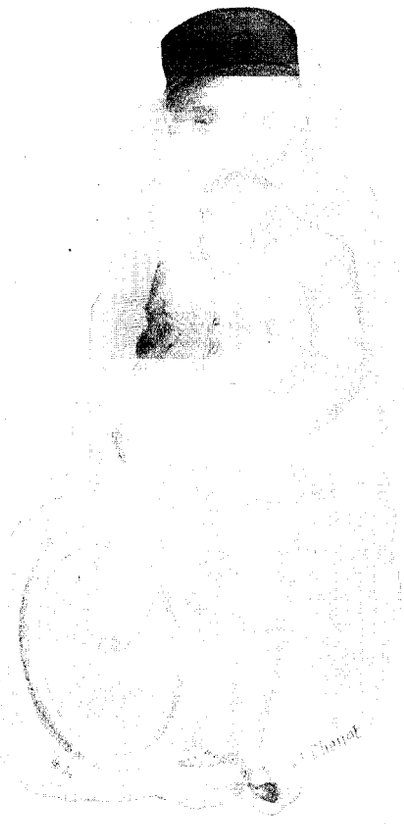

M. J. CLOZEL

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE LYON

PRÉSIDENT DU BICYCLE ET AUTOMOBILE-CLUB DE LYON

Si j'avais eu la maladroite pensée de vouloir interviewer l'aimable président du Bicycle et Automobile-Club, nos lecteurs n'auraient pas aujourd'hui le plaisir de trouver ici son portrait et de lire les détails qui suivent et qui les intéresseront certainement.

M. J. Clozel, avocat distingué du barreau de notre ville, est un sportsman dans toute l'acception du mot et il est peu de sports dont il ne puisse causer avec une égale compétence. Grand amateur d'escrime, ancien membre du Jockey-Club de Lyon, il fait partie, en dehors du B. A. C. L., du Club Nautique, du Photo Club, du Club Alpin, etc.

Mais son sport favori est la bicyclette qui n'a pas d'adepte plus fervent et plus convaincu que lui. Qui de nous, lorsque le le temps le permet, n'a eu occasion, aux première heures du jour, de le rencontrer pédalant consciencieusement, avec une vigueur que de plus jeunes lui envieraient et prouvant, par son exemple, que, pour les hommes d'étude, la bicyclette est plus qu'une distraction: une véritable nécessité d'hygiène?

Ce n'est un mystère pour personne qu'il a fallu faire violence à la modestie de M. Clozel pour lui faire accepter le titre et les fonctions de président du B. A. C. L., ce nestor de nos clubs sportifs. Ce choix a été très heureux sous tous les rapports, car M. Clozel est trop actif pour ne pas vouloir que son cercle reprenne, un jour ou l'autre, la vie brillamment sportive d'autrefois. Nous savons — un journaliste ne doit-il pas tout savoir? — que M. Clozel poursuit déjà un but des plus louables : celui de mettre en communications aussi fréquentes que possible les diverses sociétés sportives entre elles, principalement celles qui s'occupent de cyclisme et d'automobilisme. C'est là une entreprise digne d'éloges et à laquelle *Lyon-Sport* applaudit avec d'autant plus d'ardeur que c'est précisément ce que lui-même a recherché depuis sa création.

Terminons ces quelques ndiscrétions — dont nous espérons que M. Clozel ne nous gardera pas rancune — en disant que, grand voyageur devant l'Eternel, polyglotte consommé, le président du B. A. C. L. serait, à la fois un précieux guide et en même temps un cicérone émérite si, au cours d'une de ces longues excursions qui lui sont chères, son Club était entraîné à dépasser les frontières. ROSMONT.

Comme suite et complément du portrait de M. Clozel, nous publierons, dans notre prochain numéro, l'historique du Bicycle et Automobile-Club de Lyon, *dont la fondation remonte, on le sait, à* 1868.

Fédération Cycliste Lyonnaise.

(Café de la Paix, place Bellecour.)

La prochaine réunion du Comité-Directeur aura lieu mardi prochain, 28 mars, à 8 heures 1/2 précises, au siège, Café de la paix, Crozet, place Bellecour.

Vu l'importance de l'ordre du jour, MM. les délégués sont priés d'être exacts.

Bal du Cyclophile Lyonnais

Cette fête, retardée d'un mois par suite de la mort du Président de la République, a eu lieu samedi soir et a été admirablement réussie. A voir la foule d'invités qui se pressaient dans les salons de l'hôtel de l'Europe on ne se serait guère douté que le même soir se donnait le bal des Etudiants pourtant si couru.

Tout ce qui compte, à Lyon, dans le monde des sports, du commerce et de la bourgeoisie s'était rendu à l'invitation de M. Terrasse, l'aimable président du Cyclophile, qui faisait avec sa bonne grâce accoutumée les honneurs de cette belle soirée, terminée seulement au grand jour, à la suite d'un cotillon des plus animés et dont certains accessoires étaient très artistiques les tambourins surtout, peints par Mme Barbaud-Koch.

Citons parmi les personnalités présentes : capitaine Goybet, représentant le général Zédé ; Perret, conseiller de préfecture; Patard, juge au Tribunal de commerce ; capitaine Boivin, lieutenants Pillard et Hustaillon du 157e ; Roussillon, président de l'U. V. L. . Perdrix, du Cyclophile vaisois ; Laganne, chef consul de l'U. V. F. ; Crouzet, de la Bicyclette lyonnaise ; Jacob, vice-président des Touristes lyonnais ; Mazoyer, chef de la fanfare ; Dolbeau, inspecteur des cours ; Allemand, secrétaire général ; Bertrand, Bouchard, etc.

Parmi les danseurs : MM. Marius Brunier, M. Pierre Brunier, M. et Mme Martin, lieutenant Royer, Mme et Mlle Curt, M. René Gaël, M. et Mme Jacquemin, Mme et Mlle Perret, M. Marmorat, Mme et Mlle Bouvier, lieutenant Robert, M. Besse, M. Chermette, Mme et Mlle Berck.

Les dévoués organisateurs du Cyclophile qui furent à la peine, méritent, eux aussi, d'être cités et ce nous est un réel plaisir de féliciter MM. Berthéas, Brunier, Regnault, Clert, Faure, Rohmer, Laurent, sans oublier M. Terrasse fils qui, quoique bien jeune, a brillamment fait ses premièree armes.

A une heure du matin, suivant un aimable usage du Cycle, M. Terrasse réunissait dans un salon les notabilités présentes, les organisateurs et les représentants de la presse pour leur offrir le champagne et boire à la prospérité de la vélocipédie en général, toast auquel les invités se sont associés de grand cœur.

En somme, le succès a été grand, bien qu'il n'ait pas dépassé l'attente de ceux qui savent comment on organise une fête au Cyclo.

Soirée de l'Union Vélocipédique Lyonnaise

Les sociétaires qui n'auraient pas encore retiré leurs cartes d'invitation, sont priés de le faire de suite, car les cartes seront rigoureusement réclamées à l'entrée de la soirée qui aura lieu ce soir, samedi 25, dans les salons Monnier, place Bellecour.

Nous avons pu voir les carnets de bal qui sont illustrés par un sociétaire; ce sera un vrai bijou qui fera plaisir aux gracieuses invitées.

Cycle régional de Neuville-sur-Saône.

Course de Neuville-Mâcon et retour. — La course Neuville-Mâcon et retour, organisée par le *Cycle régional de Neuville-sur-Saône,* promet d'être, comme en 1894, le plus grand succès sportif de la région. De nombreux engagements sont déjà parvenus à la Société organisatrice qui n'a rien négligé pour assurer à cette fête du sport, tout le succès qu'elle est en droit d'espérer.

On ne saurait, du reste, trouver meilleur parcours, et cyclettes et motocycles pourront rouler à toute allure sur la route Neuville-Mâcon, bien connue de tous les cyclistes et de tous les chauffeurs lyonnais; une seule descente dangereuse, celle de Villefranche où il sera prudent de ralentir, et tout le reste du parcours sur une route idéale ; on fera, ce jour-là, du 40 à l'heure?

Rappelons que le gagnant de la même course-amateurs, courue en 1894, fut Eter, de Genève, effectuant les 120 kilomètres du parcours en 4 heures 17' et arrivant une minute seulement après les deux premiers professionnels Chassignol et Picot, qui arrivèrent dans cet ordre à une demi-roue.

Les engagements sont reçus au siège du Cycle régional de Neuville sur-Saône, café Lombard et devront, pour être valables, être appuyés de la somme de 2 francs pour les bicyclettes et de celle de 6 francs pour les motocycles.

Aucun engagement ne sera reçu s'il n'est accompagné d'une licence d'amateur, d'une attestation signée d'un président de Société cycliste ou d'une pièce justificative de la qualité d'amateur *en ce qui concerne la course bicyclettes.*

BELLEVILLE-SUR-SAONE. — Union Vélocipédique Beaujolaise. — Dans sa dernière réunion, l'U. V. B. a repoussé à l'unanimité la demande d'affiliation faite par l'U. V. F.

Elle a fixé ses courses de classement au dimanche 26 courant.

1° Une course de seniors sur 10 kil., prix 20, 15, 10 et 5 fr.

2° Une course de juniors, même parcours, prix 15, 10 et 5 fr.

MACON. — Vélo-Club Mâconnais. — Dans la réunion du 16 courant, le Comité du *Vélo-Club* a décidé d'adjoindre à la Société une section de football rugby. Les jeunes gens, qui désirent en faire partie sont priés de se faire inscrire dès maintenant au siège du Vélo-Club. Félicitons le président et les membres du Comité de l'heureuse initiative qu'ils ont eue.

Dans cette même séance, on décide d'organiser la première sortie dimanche, 26 courant. Une course de juniors est également décidée pour la matinée du même jour. Nous en donnerons les résultats.

MONTÉLIMAR. — Courses Vélocipédiques du 7 avril. — A l'occasion de la visite officielle de M. le Président de la République, Montélimar-Vélo organise de très importantes courses, dont le programme définitif sera publié :

Locale, Médaille; *Internationale,* 600 fr. de prix ; *Militaires,* médailles.

2° *Internationale,* 10 kilomètres avec entraîneurs, 300 fr. de prix. Objet d'art offert par M. Loubet.

M. Loubet a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette belle journée sportive et honorera notre vélodrome de sa présence.

Les engagements sont reçus dès aujourd'hui, chez M. le secrétaire de la société Montélimar-Vélo. Engagement 3 fr., remboursable à tous les partants. A. B.

A LA GRANDE MAISON
LYON - Place de la République - LYON
VÊTEMENTS
CHAPELLERIE, CHAUSSURES, GANTS
MAILLOTS, BAS, CHANDAILS, ETC.
POUR
TOUS LES SPORTS

Le Grand Prix de 1899

La première commission du Conseil municipal de Paris a proposé au Conseil le projet de délibération suivante :

Le Conseil délibère :

Article premier. — L'organisation complète du Grand Prix cycliste de 1899 de la Ville de Paris est confiée à l'Union Vélocipédique de France sous le contrôle de l'Administration.

Art. 2. — Une garantie de 20,000 francs est exigée et offerte par l'U. V. F. La subvention de 10,000 francs, inscrite au chapitre XXI, art. 3, du budget de 1899, sera versée entre les mains du trésorier de cette fédération.

. . . . . .

Art. 4. — Les fonds seront déposés dans un établissement financier, au nom du Comité d'organisation.

. . . . . .

Art. 6. — Le bénéfice net, après déduction des frais, sera versé entre les différentes mairies pour être distribué aux pauvres par leurs soins, comme secours extraordinaires, au prorata de la population indigente et nécessiteuse de chaque quartier.

Trois courses d'amateurs sont réservées aux membres de l'U. S. F. S. A. et de la F. C. A. F.

Le jury sportif comprendra deux membres de l'U. S. F. S. A. et de la F. C. A. F.

Art. 7. — Les paris sont interdits, sous quelque forme que ce soit.

25, rue GRENETTE
Articles spéciaux et exclusifs
POUR TOUS GENRES DE SPORTS
INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
LINGERIE en Tissus cellulaire
CHAUSSURES, Casquettes, Bretelle articulées, etc., etc.

CYCLES CASTOLDI
Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898
CYCLISTES ! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.
R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR
32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON

TOURISME

Nous apprenons que M. F. Quinson, délégué départemental du T. C. F., vient de donner sa démission pour des convenances toutes personnelles.

Cette décision a provoqué les regrets unanimes du conseil d'administration du Touring-Club, auquel M. Quinson avait rendu de nombreux et signalés services au cours de ses fonctions, qu'il a occupées pendant plusieurs années avec un dévouement infatigable et une aménité parfaite.

Rappelons, en passant, que c'est grâce à l'initiative et aux démarches multiples de son délégué départemental que le T. C. F. avait obtenu l'autorisation, par arrêté préfectoral, d'établir la piste cyclable du cours d'Herbouville.

Le départ imprévu de M. Rivaud a arrêté les pourparlés engagés afin d'obtenir le prolongement de cette piste jusqu'au pont Morand, et nous espérons que M. Le Roux, continuant dans son nouveau département ses habituels procédés de bienveillance à l'égard de ses anciens administrés des Alpes-Maritimes, cyclistes ou touristes, voudra bien accueillir favorablement ce projet et lui donner la solution désirée.

Par décision du 11 mars et sur la proposition de M. F. Quinson, démissionnaire, le conseil d'administration du T. C. F. a nommé aux fonctions de délégué départemental pour le Rhône M. E. Chapuis, avocat à la Cour d'appel.

Union Excursionniste de Lyon

Le Comité de direction a arrêté le programme des excursions que fera la Société à Genève pour les fêtes de Pâques, comme suit :

Excursion de famille à Genève. — Départ gare Lyon-Brotteaux, Dimanche, 5 heures du matin. Première journée : Visite de la ville ou ascension au Mont-Salève (facultatif). Deuxième journée : Promenade sur le lac avec arrêt à Lausanne et Evian-les-Bains.

Excursion cycliste sur les bords du lac. — Pour la première journée, même programme que pour l'excursion pédestre. Deuxième journée : Départ de Genève à bicyclette à 6 heures du matin. Aller par la côte suisse ; dîner à Lausanne. Traversée par le bâteau de Ouchy à Evian-les-Bains. Retour sur Genève par la côte de Savoie.

Prix des inscriptions pour ces deux excursions : 15 francs, (voyage, chambre et repas des deux jours).

Les personnes qui désirent prendre part à l'une ou l'autre de ces excursions sont informées que la clôture des inscriptions aura lieu lundi 27 courant, de 8 h. 1/2 à 10 heures, au siège, café Brondel, 153, boulevard de la Croix-Rousse, et mercredi 29 courant mêmes heures, Bar des Facultés, 13 rue de l'Hôtel-de-Ville.

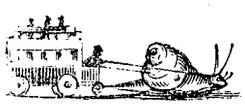

AUTOMOBILISME

La Grande Semaine à Nice

S'il y a des gens qui doutent encore de l'avenir de l'automobilisme, *digue ligue que vengué mon bon*, voici ce qui se passe sur la Côte-d'Azur.

On ne peut se faire une idée du nombre de voitures augmentant chaque jour qui, semblables aux oiseaux migrateurs, amènent leurs propriétaires aux pays de la chaleur et du soleil.

Sur la route de la Corniche d'en bas, cette frange admirable, à la robe bleue de la Méditerranée, c'est un défilé incessant de voitures, voiturettes et motocycles. Aussi la Reine bicyclette est-elle un peu détrônée ici, les touristes préférant se faire traîner par une voiture plutôt que de la traîner eux-mêmes. Et les loueurs et les marchands de bicyclettes se plaignent de cet abandon où les a plongés l'automobile. Bien rares, en effet, sont les cyclistes assez audacieux pour s'aventurer à présent sur les routes, sans compter que les chemins ne sont pas précisément merveilleux. Le matin, on arrose abondamment comme on sait tout faire dans le Midi, il y a alors une boue épouvantable qui, se transformant le soir en poussière, rend les routes plus impraticables encore.

Beaucoup de gens se sont donc adonnés au nouveau sport, et il n'est pas rare de voir passer comme un éclair, dans un tourbillon de poussière qui n'arrive pas à les atteindre, d'élégantes chauffeuses qui ont crânement arboré sur leur gentil minois, la casquette russe de l'Automobile-Club.

C'est que tout ce que le pétrole compte d'adeptes, c'est que tous ceux qu'intéresse la locomotion nouvelle, se sont donné rendez-vous sur le littoral. C'est, en effet, maintenant qu'a lieu ce que l'on est convenu d'appeler la grande semaine de Nice.

LA PHÉBUS est LA REINE des Bicyclettes, LE PHÉBUS est LE ROI des Motocycles
M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

Les chauffeurs ont conquis la ville, elle leur appartient pour ces huit jours et ils en abusent, les motocycles surtout, qu'on voit passer comme le vent le long de l'avenue de la gare toujours très encombrée. Il suffirait d'un accident pour nous faire tous prendre en grippe.

Cette année, le programme de la grande semaine est très chargé et le Comité d'organisation a vraiment bien fait les choses. Il semblait que le pétrole et les fleurs ne fussent pas deux choses devant bien s'accorder, cependant le *Corso Fleuri Automobile*, donné le samedi, a été des plus brillants et des mieux réussis. Plus de cent voitures évoluaient autour de la place du jardin public et de la place Masséna, et ce spectacle nouveau pour les Niçois, avait attiré beaucoup de monde qui bataillait à qui mieux mieux avec chauffeurs et chauffeuses. Les voitures aussi luttaient entr'elles non de vitesse, mais d'élégance et de bon goût dans la décoration. Il faut dire aussi que les fleuristes de Nice sont d'une habileté remarquable et avaient réussi à donner, sous la pluie de leurs fleurs, un aspect coquet et gracieux à toutes les automobiles un peu lourdes et disgracieuses d'habitude.

Très remarqué une voiture portant cette inscription : *Jamais en panne.* Une autre surmontée d'une flèche. Etait-ce le symbole de la vitesse ou de l'amour ? La voiture était montée par deux jolies chauffeuses. Mais, arrêtons-nous, il nous faudrait les citer toutes.

Voici le programme des fêtes que comportait la grande semaine de Nice :

Première journée, mardi, 21 mars : **Grand prix de la ville de Nice** (course de vitesse), Nice-Castellane-Puget-Théniers-Nice. — 10.000 francs de prix.

Prix du Prince d'Essling (course des Touristes), Nice-Gattières-Magagnosc-Cagnes-Nice.

Deuxième journée, mercredi, 22 mars : **Exposition.**

Troisième journée, jeudi, 23 mars : **Prix du Cercle de la Méditerranée** (course du mille (1.609 mètres). Promenade des Anglais.

Quatrième journée, vendredi, 24 mars : **Prix de Monte-Carlo** (course de côte), Nice-La Turbie.

Concours d'élégance et de confortable à Monte-Carlo.

Faisons maintenant un tour dans les garages d'automobile, ces coulisses de la course où tout le monde se voit, se coudoie, interroge et se renseigne.

C'est d'abord chez Nicodémi, l'ancien coureur si sympathique à tous, que nous pénétrons. C'est un amas de voitures, une confusion de tous les systèmes et de toutes les marques. C'est le branle-bas de combat, la veillée d'armes, tout le monde démonte, remonte, astique et frotte ; en voici un qui répare un pneumatique, un autre qui rode ses soupapes, un troisième qui tend sa chaîne, ce sont des voitures qui sortent s'*essayer* à la montée de la Turbie, d'autres qui rentrent et planant au-dessus de tout cela, une fine odeur de pétrole, de l'essence d'essence, qui fait dilater les narines d'un vrai chauffeur et se boucher le nez au profane.

Là, dans un coin, c'est Charron, avec sa fameuse voiture Paris Amsterdam, qui, dit-on, est venu de Paris en deux jours. Paris-Valence et Valence Nice ! N'êtes-vous pas rêveur ? — Puis, c'est Girardot, Giraud et nos sympathiques constructeurs Lyonnais, Rochet et Schneider, dans toute la fièvre des derniers préparatifs.

On parle de force de moteurs, de nombre de chevaux ; on redoute beaucoup la voiture de Lemaître, une Peugeot de 20 chevaux, dit-on. On parle prix de voitures ; Menier, le fameux chocolatier, aurait assure-t-on offert 50.000 francs de sa voiture a Charron, si elle arrivait première. Il est vrai que nous sommes dans le Midi, ne l'oublions pas.

Dans les autres garages, même affolement. Les grands favoris pour la course, sont Charron : à tout vainqueur, tout honneur ; puis Peugeot et les Dietrich-Boillée. On parle de 50 ou 60 kilomètres à l'heure en moyenne ; où s'arrêtera-t-on ? Chaque année, on dépasse les moyennes précédentes, c'est affaire d'un plus ou moins grand nombre de chevaux et il serait bien temps, ainsi que je le disais dans un de mes précédents articles, qu'on règlementât les courses, en égard à la force du moteur. Sans cela, ce sera entre les grands constructeurs une lutte à coups de chevaux, sans raison aucune pour s'arrêter, jusqu'à ce que des accidents, dûs à des vitesses exagérées, fassent supprimer les courses d'automobiles.

***

Le mardi 21 mars, à 7 h. 1/2 précises du matin, le signal du départ est donné aux concurrents sur la Promenade des Anglais devant le cercle de la Méditerranée. Deux concurrents partent à la fois. Le temps est superbe, un ciel pur, mais un fort mistral soulève sur la route des nuages de poussière ; on ne voit littéralement pas les concurrents au milieu de ces tourbillons et je ne sais vraiment comment aucun accident n'est arrivé, les départs étant donnés à 30 secondes d'intervalle.

Ensuite partent les touristes ; nous voyons passer A. de Rothschild qui conduit lui-même sa voiture, puis Mme Dhasty que nous avons si souvent vue dans les rues de Lyon sur sa Peugeot et qui ne dédaigne pas de pratiquer à la fois l'art et le sport.

Puis tout s'efface dans un dernier nuage de poussière, chassé à la mer par le vent et nous attendons le retour.

C'est d'abord l'arrivée des amateurs qui a lieu dans l'ordre suivant :

Voitures à deux places. — 1. Mercédès (2 h. 27' 30") ; 2. de Rothschild (2 h. 34') ; 3. Motocadre (2 38') ; 4. Mme Dhasty (3 h. 18') ; 5. Lucotte ; 6. Bérard ; 7. baron Duquesne ; 8. Audibert-Lavirotte ; 9. Josserand.

Voitures à quatre places. — 1. de Rothschild (2 h. 40) ; 2. comte de Voss (2 h. 46') ; 3. Clément (3 h. 4' 20") ; 4. Lacroix ; 5. de Fabrègues ; 6. Vauquelin ; 7. Delizy ; 8. Audibert-Lavirotte ; 9. Lacroix.

Voitures à six places. — 1. Buissot, 3 h. 1'50" ; 2. Dubois, 4 h. 1 '10".

Motocycles : 1. Géo, 2 h. 21'.

Cette course a été très belle. Il n'y a pas eu d'accident, ce qui est fort joli, et malgré le vent, sur une route en bon état, les voitures ont réalisé des vitesses appréciables.

Les moteurs puissants ont paru néanmoins avoir l'avantage.

Puis à 2 h. 30 on signale la première voiture des coureurs de vitesse. Toutes les têtes se penchent, c'est Charron, c'est Giraud ? Les autres arrivées ont lieu.

Qui sera-t-il ? On pronostique.

Beaucoup parient pour Lemaître. Et c'est lui, en effet, qui passe en coup de vent devant les barrières et les tribunes, salué par des applaudissements et des bravos. Il est exactement 2 h. 1/2. Les autres voitures passent à des intervalles variant suivant les temps spécifiés ci-dessous.

Voici le classement officiel :

1er M. Lemaître (2 h. 32) ; 2. M. Girardot (3 h. 19) ; 3. M. Rothschild (3 h. 22) ; 4. M. Loysel (3 h. 25) ; 5. M. de Turckheim (3 h. 26) ; 6. M. Edmond Georges (3 h. 35) ; 7. M. Charron (3 h. 35'40") ; 8. M. Archdeacon, 9. M. de Dietrich, 10. M. Levegh, 11. M. Roscof, 12. M. Buisset, 13. M. Leys, 14. M. Schneider, 15. Decauville, 16. M. Bouchot.

L'arrivée des motocycles alternait avec celle des voitures.

Ci-dessous les temps officiels :

1er, n° 62, Teste (2 h. 59') ; 2., n° 58, Rigal (3 h. 20'3") ; 3. n° 56, Gaëlan de Meaulne, 4., n° 51, Jouan, 3 h. 51'55 ; 5. n° 65 Caron, 3 h. 58'36" ; 6 , n° 73, Jacquelin, 4 h. 57'30".

Les derniers sont arrivés vers 5 heures.

En somme, journée très bien réussie, peu ou presque peu d'accidents. Marcellin, l'intrépide motocycliste, arrivé près de Grasse culbute dans un ravin et s'abîme. On a été obligé de l'emporter à l'hôpital de Grasse, d'où on l'a ramené dans la soirée à Nice.

Une voiture de la Maison Parisienne arrivée sur les bords du Var, à 15 kilomètres de Toulon, passe sur un tas de cailloux et

s'abîme contre un talus sans accident pour ceux qui la montaient.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les résultats de la course du Mille et de la course de Côte. P. NEUMATIC.

Course des Motocycles Phébus.
(Lyon-Vienne)

La *course-promenade* de Lyon à Vienne, réservée aux motocycles Phébus, aura lieu demain dimanche, 26 courant.

Le rassemblement aura lieu, 4, rue de la République, à 8 h. du matin ; départ à 8 h. 1/2 pour le quai des Etroits où on fera le classement des coureurs. 1re *catégorie*, tricycle seul. — 2e *catégorie*, tricycle attelé.

Départ de la course à 9 h. 1/2.

Départ de la promenade à 10 heures.

L'arrivée qui sera indiquée par des drapeaux, aura lieu à Ste-Colombe avant le virage de Vienne. MM. les coureurs sont priés d'attendre, au contrôle d'arrivée, tous les chauffeurs qui n'auront pas pris part à la course, afin de faire en groupe l'entrée dans Vienne. Les machines seront garées à la succursale de « Phébus », rue Victor-Hugo, pendant le déjeuner qui se fera à l'hôtel César.

Voici la liste des engagements qui seront clos aujourd'hui samedi, à midi :

Tricycle seul. — MM. Sommier, de Vienne ; Merland, de Lyon ; Grua, de St-Etienne ; Poizat, de Lyon ; Collin de Lyon ; Rollet, de Villefranche ; Berthet, de Lyon ; Déchaux, de Lyon ; Mignot, de Lyon ; Camus, de Lyon ; Paret, de Lyon.

Tri attelé. — Tupinon, de Lyon ; Cusson, de Lyon ; Pont, de Vienne ; Veyret, de Lyon ; Patin, de Lyon et de nombreux promeneurs, environ 30 à 40 chauffeurs. Encore un succès pour le sympahtique M. Bouchard.

A VENDRE, pour cause achat voiture : *voiturette Bollée*, trois chevaux, 2 places, marche parfaite, nombreux accessoires. R. de Chossat, Bourg (Ain).

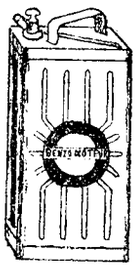

ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE
Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
POUR
Moteurs et Automobiles

Athlétisme Football

U. S. F. S. A.
Comité du Sud-Est.
(Siège : Café de la Patrie, 142, avenue de Saxe.)

Réunion du 20 mars. — La séance est ouverte à 9 heures. Présents : MM. Burnichon, Héritier, Caron, Vincent, Molard.

Etant donnée l'importance du travail en vue de l'organisation des Grands Prix de l'Union, le Comité regrette vivement l'absence des délégués du P. C. L., de M. Gavet et du délégué du Lycée de St-Etienne. Le F. C. R. L. est invité à désigner un second délégué officiel au Sud-Est.

Courrier. — Lettre du R. C. L. indiquant M. Motte comme délégué à la commission de course à pied.

— M. le président communique une lettre de M. Fleutiaux. Le Comité homologue les résultats des *Championnats et d'escrime* et vote un crédit pour l'achat des prix et médailles.

Il est décidé que le procès verbal de chaque réunion sera adressé à *Tous les Sports*.

« Le Comité du S. E., à l'occasion de l'organisation des Grands Prix de l'Union et pour le succès de cette manifestation, émet le vœu qu'une entente intervienne le plus tôt possible entre la Fédération française des Sociétés d'aviron et L'U. S. F. S. A. Il serait à souhaiter que les Sociétés d'aviron lyonnaises et de la région pussent prendre part et même organiser les courses d'aviron auxquelles l'Union a décidé d'affecter des prix annuels. »

« Le Comité décide également de demander au Conseil et à la Commission compétente de l'Union des instructions relativement à l'organisation des courses vélocipédique, soit des sociétés du Comité du S. E., soit pour les Grands Prix de l'Union, en ce qui concerne la question de l'affiliation des vélodromes à L'U. V. F.

« Il émet le vœu que l'Union fasse toutes démarches utiles pour amener les amateurs des sociétés vélocipédiques lyonnaises et régionales à pouvoir prendre part aux épreuves du Comité du S. E. et des Grands Prix vélocipédiques de l'Union. »

Grands Prix. — Suivant les instructions du Conseil de l'Union, un comité d'honneur sera formé le plus tôt possible.

M. le Président est chargé d'écrire aux personnalités de la ville et présentera une demande de subvention à M. le maire. Une liste de souscription est ouverte pour l'organisation de ces Grands Prix. Le Comité fait appel à la générosité et au dévouement des sociétés et de tous les athlètes de la région et leur demande particulièrement leur appui ; il recevra avec plaisir tous les renseignements et projets qui lui seront adressés. Le Sécrétaire est chargé d'écrire aux différents comités régionaux, pour leur demander également leur appui et divers renseignements. Le comité estime, à première vue, que la meilleure disposition des épreuves serait celle-ci : dimanche matin : courses à pied et cyclisme. (Séries éliminatoires) ; dimanche soir : course à pied et cyclisme (*finales*) ; lundi *régates*.

Le Comité décide de se réunir tous les lundis à 9 heures, au siège, pour l'organisation des Grands Prix et invite tous les délégués à la plus grande exactitude. La Commission des courses à pied du S. E. se réunira également sans convocation, au siège social du S. E. tous les mardis soir.

Le Secrétaire : C. MOLARD.

Commission de courses à pied du Sud-Est

Séance du lundi, 20 *mars* 1899. — La séance est ouverte à 9 h. sous la présidence de M. Fontanille, doyen d'âge.

Sont présents : MM. Vuillermet, Fontanille (F. C. L.) ; Chanas, Ribard, Debroux (A. C. L.) ; Motte (R. C. L.) ; Moissonier, Revol (P. C. L.)

On procède à l'élection du bureau. Sont élus, président : M. Vuillermet (F. C. L.) ; vice-président : M. Moissonnier (P. C. L.) ; trésorier : M. Berthet (R. C. L.) ; secrétaire : M. Debroux (A. C. L.) ; secrétaire-adjoint : M. Ribard (A. C. L.)

La commission s'occupe des grands prix de l'U. L. F. S. A.

Pour la question du terrain, la commission charge MM. Vuillermet et Moissonnier de s'en occuper spécialement. Pour cette même question, la commission se réunira dimanche, 26 courant, à 2 heures, sur la pelouse des courses au Grand-Camp.

Quant au programme présenté par l'Union, la commission l'adopte en entier, mais croit devoir y ajouter la lutte à la corde.

Le prix de l'engagement est fixé à 1 fr. par course et 5 fr. par équipe pour la lutte à la corde.

La commission propose que les engagements soient clos irrévocablement le samedi, 6 mai, à minuit.

Ont été nommés handicapeurs : MM. Vuillermet, Berthet et Debroux.

La prochaine séance est fixée au mardi, 28 mars, à 8 h. 1/2.

Ordre du jour : Calendrier sportif, terrain, circulaires, correspondance, divers. *Le secrétaire-adjoint* : HIBARD

FOOTBALL-CLUB DE LYON
ET
RÉGATES LYONNAISES
(F. C. R. L.)
(Café GRUBER, 13, place des Terreaux)

Comité. — *Séance du 21 mars.* — Absents excusés : MM. Child et Place.

Championnat de France de Football. — Le capitaine de l'équipe première est invité a communiquer le plus tôt possible la composition de l'équipe qui jouera à Paris contre le Stade Bordelais le 2 avril, que les équipiers désignés puissent prendre leurs dispositions pour ce déplacement. Les équipiers premiers sont priés de se renseigner auprès du trésorier-adjoint qui leur indiquent la cotisation à verser pour ce voyage.

L'équipe partira le sameei matin 1er avril par le train de 9 heures 38 et sera de retour le mardi 4 avril à 6 heures 1/2 du matin. M. le président fera des démarches pour obtenir des billets individuels.

Prix Jean Borie. — En ce qui concerne cette rencontre, le secrétaire est chargé de correspondre avec le Racing-Club de France et M. Lambelot de Dijon pour obtenir que le match ait lieu à Dijon. Maillot officiel du Club. Le maillot officiel pour les réunions de football, courses et régates, adopté par le comité est comme suit : Maillot blanc, col et jabot rouges, lion rouge à gauche et bande bleue de 7 centimètres de large posée de droite à gauche.

Ce maillot sera porté par l'équipe première à Paris et par les équipes d'Aviron à Nice.

Commission d'Aviron. — Lecture est donnée du rapport de cette commission. Le comité engage une équipe à 4 juniors et à 4 seniors pour les régates de Nice. M. Chenet est chargé de faire parvenir le montant des engagements en temps opportun.

La commission d'aviron est chargée de faire une enquête pour connaître les auteurs des dégâts fait à plusieurs bateaux.

Le comité leur inflige dès à présent une amende de 10 francs. Les frais de réparations des bateaux seront également à la charge de ces équipiers. Le comité engage les membres à prendre connaissance du règlement affiché à l'intérieur du garage, lequel règlement sera appliqué strictement.

Délégué au S. E. — M. Barbenès est délégué au comité du Sud-Est, pour représenter le F. C. R. L. avec M. le président.

Souscription. — Ce comité s'inscrit pour la somme de cinquante francs pour la souscription ouverte par le Comité du Sud-Est, destinée à l'organisation des Grands Prix de L'U.S.F.S.A.

Championnat d'escrime. — Le comité félicite M. Chenet de sa victoire dans le championnat d'escrime du Sud-Est.

Lettre de M. Meysson à laquelle le comité décide de ne pas donner de suite. M. Burnichon est chargé de répondre.

Dimanche, 26 courant, match entre l'équipe première du F. C. R. L, et l'Athlétic-Club. L'équipe seconde matchera contre l'équipe seconde du R. C. L.

Tous les équipiers sont convoqués au Club-House à 2 h. 1/2. Les équipiers possédant des maillots de couleur, sont priés de les apporter pour faciliter la direction du jeu ; le jeudi, 30 courant, à 2 heures 1/2, partie d'entraînement pour tous les équipiers qui seront libres. La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire : VASCHALDE.

♣ Dimanche, l'équipe seconde du F. C. R. L. jouera un match contre l'équipe seconde du R. C. L.

Ce match aura lieu sur le terrain du Lycée au Parc ; coup d'envoi à 2 h. 1/2.

Equipe du F. C. R. L. — Arrière : Mattan.
Trois-quarts : Blouin, Dolbeau, Darniat, Cassas.
Demis : Vuarin, Lorenzo.
Avants : Meysson, Imhoof, Vuillermet, Alabrune, Chenet, Grataloup, Paris, Beaumont.
Equipe du R. C. L. — Arrière : De Veyzik.
Trois-quarts : Fischer, Motte, Stugocki, Libercier.
Demis : Pelletier, Séris.
Avants : Louison, Guillot, Brunon, Pommot, Larue, Coupat, Bonnet, Guillot.

Athlétic-Club de Lyon

Siège social : Taverne St-Hubert, rue Tupin.

Réunion du conseil du 18 mars. — La séance est ouverte à 8 heures. M. Héritier préside. Le conseil remarque une fois de plus l'absence de M. Louis Perrin qui, depuis quelque temps, ne prend plus part aux délibérations du Comité.

Sur sa demande, et pour raison de santé, M. Vacher est suspendu de la société pour quelque temps. M. Perrin Eugène, parti pour le régiment, est également suspendu pour une durée de trois ans.

MM. Chanat, Martin, Chatelard sont définitivement admis à faire partie de la société.

Le conseil décide qu'à partir de Pâques, les réunions générales n'auront lieu que tous les quinze jours, les premiers et troisièmes jeudis de chaque mois.

Le conseil rappelle qu'aucune note intéressant personnellement la société ne doit être communiquée à la presse sans en avoir avisé le secrétaire.

Il sera organisé sous peu une fête d'escrime.

Philégic-Club Lyonnais.

Société sportive du IIIe arrondissement.
Siège social : Café Collet, 14, place du Pont.

Réunion générale du 15 mars. — La séance est ouverte à 8 h. 1/2 sous la présidence de M. Moissonnier qui donne lecture des lettres de MM. Morénas, Reynard et Ducelier donnant leurs démissions de membres du bureau.

On procède à l'élection d'un nouveau bureau, dont voici la composition pour 1899 : MM. Ducelier, président ; Aycaguer et Corteyo, vice-présidents ; Morénas, trésorier ; Reynard, secrétaire ; Revol et Moissonnier, conseillers.

Les prix du championnat de fond sont alors distribués. Les lauréats sont tous félicités et principalement MM. Marilly, Bourcier et Bourgey pour leurs belles courses.

M. Reynard présente un type de maillot de courses et M. Ducelier est chargé de l'achat de ces maillots.

On décide que tous les membres sont inscrits d'office pour le concours de classement.

Inscription : M. Clapot, présenté par MM. Ducelier et Ferraton, est reçu membre actif.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Réunion du 22 mars. — Séance ouverte à 9 h. sous la présidence de M. Ducelier. Dix membres sont présents.

Par décision du bureau, M. Bertrand est prié de se mettre en règle avec le trésorier avant dimanche, 26 courant.

M. Ducelier présente divers types d'insignes ; le choix est renvoyé à la prochaine réunion.

Lecture de nouveaux statuts est faite ; la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

La commission sportive propose de faire une course vélocipédique de 20 kilom. Le projet est adopté ; la date sera fixée mercredi prochain.

Mercredi, 29 courant, réunion générale à 8 h. 1/4.

Ordre du jour : Insignes, statuts, compte rendu financier.

Pour le secrétaire : MOISSONNIER.

♣ *Commission sportive.* — Dimanche matin, séance d'entraînement. Programme : 1,600 m. handicap, saut en longueur, saut en hauteur. Rendez-vous : 9 h. 1/2, chalet du Parc.

♣ Match avec l'équipe 3e mixte de l'A. C. L. Sont convoqués : MM. Miallot, *arrière* ; Bourgey, Bertrand, Ducelier, Moissonnier, *trois-quarts* ; Reynaud et Mézia, *demis* ; Clapot, Aycaguer, Revol, Corteys, Marilly, Morénas, Bourcier, Ferraton, *avants*. *Remplaçants* : Raymond et Bérésiat.

Le journal *Le Lyon Républicain* de samedi, 25 courant, donnera l'heure et le lieu de rendez-vous. REDMANN.

Prière à nos correspondants de n'écrire que sur un seul côté de leur feuillet.

Football

Match d'entraînement du Football-Club Régates Lyonnaises (*Equipes première et deuxième*).

Dimanche dernier, nos footballeurs était de joyeuse humeur, souvenir d'une nuit orageuse aux Etudiants ou ailleurs, probablement ; aussi avons-nous eu une partie menée très vivement et surtout très gaiement. Dès le début, les équipiers seconds attaquent et enfoncent les mêlées au grand étonnement de leurs aînés. Même Blouin s'échappe et marque un essai en mauvaise position. Mais deux ou trois mètres de plus ou de moins ne sont pas faits pour effrayer Imhoof qui réussit le but contre le vent sans aucune peine. Les équipiers premiers la *trouvent mauvaise* et se mettent sérieusement à l'ouvrage. Le résultat ne se fait pas attendre longtemps et deux ou trois essais sont bientôt marqués. Malgré cela, les équipiers seconds ne se laissent pas décourager et continuent à jouer courageusement faisant parfois des fugues dangereuses vers les buts adverses, grâce aux mauvais plaquages des équipiers premiers qui s'acharnent à plaquer haut et ratent leurs hommes avec un ensemble parfait.

La mi-temps est bientôt sifflée et tous s'épongent consciencieusement, trouvant qu'il fait chaud. Dolbeau, lui, un sourire moqueur se jouant finement sur ses lèvres, les regarde faire et se dirige en tapinois vers un tas de pardessus sous lequel il a dissimulé certaine bouteille... Mais son sourire se transforme en une grimace d'ailleurs justifiée Il vient d'apercevoir ladite bouteille entre les mains de l'arbitre qui, comme c'est son rôle, *siffle*... le liquide rafraîchissant et en offre à ses amis altérés. Dolbeau se précipite, mais arrive trop tard ; il n'y a plus rien.

C'est l'heure : les équipiers reprennent leurs postes. Imhoof place le ballon pour le coup d'envoi, lorsque le facétieux Lorenzo se penche vers lui et lui dit quelques mots. Imhoof sourit, se recule un peu, donne un coup de pied formidable et envoie le ballon derrière les poteaux. Eclat de rire général, ce pendant qu'Imhoof explique tranquillement que c'est « son capitaine qui a dit de faire le but ». La partie reprend. Lorenzo qui joue outrageusement hors jeu, comme tout demi qui se respecte, intercepte une passe, évite Bavozet et marque tranquillement un essai aux applaudissements de tous.

Inutile de dire qu'Imhoof fait le but. L'équipe première réussit alors plusieurs essais coup sur coup, dont quelques-uns sont transformés. Sur une touche, Cherret, qui a envie de s'amuser et se rappelle l'heureux temps où il jouait à la balle, renvoie par de petits coups de main le ballon en touche toutes les fois qu'Hadley cherche à l'en faire sortir. Il faut faire une mêlée pour arrêter le petit jeu. A ce moment, Barbenès, qui s'ennuie et veut marquer un essai, saisit le ballon, charge et arrive en face de Blouin. Celui-ci, sans se laisser intimider, saisit délicatement Barbenès par les jambes, l'enlève et l'envoie sur le dos. Hilarité générale de la galerie et des joueurs eux-mêmes, tandis que Barbenès se relève tout étonné. Un moment après, Hadley charge à son tour, mais est arrêté par Imhoof qui le cueille au passage, le renverse, puis se recule un peu pour juger de l'effet. Hadley, naturellement, en profite, se relève et s'apprête à repartir. mais Imhoof est toujours là. Il reprend Hadley, le repose à terre, et cette fois ne le lâche plus : c'est prudent. La partie continue un bon moment, prolongée à dessein pour donner du souffle aux équipiers. Beaumont marque encore un essai pour l'équipe seconde et Imhoof réussit le but. Cela fait 15 points pour l'équipe seconde, et Laval, Roure et Chameau qui ne se quittent pas d'une semelle en sont tout réjouis et regardent d'un œil narquois les équipiers premiers.

La fin est enfin sifflée. L'équipe seconde a 15 points et l'équipe première une trentaine,

GÉO.

Racing-Club de Lyon

(Equipe première contre équipe seconde.)

Dimanche passé, le Racing a fait disputer une partie d'entraînement entre ses équipes première et deuxième sur son terrain du Grand-Camp.

L'équipe première, quoique incomplète, car elle ne comprenait que dix équipiers, à infligé une défaite sérieuse à l'équipe seconde qui, je crois, s'en rappellera et saura la mettre à profit. En somme très bonne partie d'entraînement profitable à tous, où l'équipe première a été déclarée victorieuse par 47 points, 9 essais (Delorme 1, Larue 1, Guillot 1, Pellardy 1, Denat 5, et 8 buts, Delorme 1, Larue 1, Balmas 2, et Denat 4, et un dropp-goal, à 5 points (Coupat) et un but (Motte).

DÉNAT

Le match inter-régional Bordeaux contre Toulouse

Il sera assez intéressant pour notre Club lyonnais qui doit lutter le 2 avril à Paris, contre le Club champion du Sud-Ouest, de savoir comment s'est terminée, dimanche dernier, à Toulouse, la fameuse rencontre du Stade Bordelais et du Stade Olympien des Etudiants de Toulouse.

Après une lutte acharnée, le Stade Bordelais a triomphé... mais combien difficilement ! M. Brennus, arbitre officiel, envoyé spécialement par l'Union, a déclaré en effet les Bordelais victorieux par 3 points (1 essai) à rien au S. O. E. T.

Nous voilà donc fixés ! Le Football-Club de Lyon devra matcher à Paris contre le Stade Bordelais. Ah ! la belle rencontre en perspective !

Donnons la composition des deux équipes qui ont lutté si vaillamment dimanche dernier :

S. O. E. T. — Arrière : Bieth. Trois quarts : Tallavignes, Cabau, Fabrégat (cap), Cuillé Demis : Berges, Hébray. Avants : Crillon, Ricard, Agoustens, Cahuzac, Bordes, Christophe, Louet, Briand.

S. B. — Arrière : Guiraud. Trois quarts : Laporte, Charles Robert, Soulé, Harding. Demis : Naud, Williamson. Avants : Deltour, Lauga (cap.), Terigi, Saint-Bonnet, Marx, Mazières, Veillet, Fivcap.

M. Deltour, qui jouait dans l'équipe du S. B , n'est autre que le rameur bien connu, champion de France, amateur de 1898.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de l'Athlétisme et nos Rubriques Gymnastique et Colombophilie.

ESCRIME

A propos des Championnats d'Escrime du Sud-Est

Le championnat d'Escrime du Sud-Est des sociétés de l'U. S. F. S. A. a réuni, dimanche dernier, un lot de 12 concurrents, dans la salle du *Club Athlétique des Jeux Olympiques*, mise gracieusement, par les membres, à la disposition du Comité du Sud-Est, et les assauts dont on verra le résultat ci-après ont été en général bons.

Le Comité du Sud-Est avait décidé, cette année, de faire l'application stricte des règlements de l'U. S. F. S. A. et il convient de l'en féliciter, car nous n'avons pas vu, comme l'année dernière, où trois coups de bouton éliminaient un concurrent, de ces assauts qui tenaient plus de la canne que du fleuret, et où les tireurs sacrifiaient à la fois la tenue et la préparation de jolis coups à des attaques continuelles, la plupart le bras raccourci, dont le but était de toucher le plus vite et par n'importe quel moyen son adversaire.

Cette année, il en a été autrement ; les assauts étaient de 12 minutes, et les concurrents, ayant plus de temps devant eux, se sont d'avantage inquiétés d'avoir une allure plus correcte

sous les armes, d'éviter les attaques sans but, enfin de ne point trop violer les règles les plus élémentaires de l'escrime; mais de là à la perfection il y a loin, et il y aurait encore beaucoup à redire sur le jeu de tous.

J'estime, et c'est là une remarque que beaucoup de personnes compétentes ont faite, que les premières erreurs viennent des professeurs, qui cherchent trop à faire de leurs élèves des *toucheurs* et qui les mettent beaucoup trop tôt à l'assaut; ces professeurs ont également le grand tort de présenter des élèves insuffisamment préparés, dont le jeu, dur et exempt de science, déroute complètement l'adversaire et le force à employer les mêmes moyens; c'est ce qu'il faut à tout prix éviter.

D'un autre côté, le règlement d'escrime de l'U. S. F. S. A., fixant à 12 minutes la durée des assauts, présente une lacune qu'il faudrait combler; à mon avis un seul assaut de 12 minutes est tout à fait normal; mais, dans un cas comme celui du championnat, où le champion a dû répéter cinq fois ce même assaut de 12 minutes dans un laps de temps de 2 heures, cela devient barbare.

Dans ce championnat du Sud-Est qui a réuni pour l'assaut final deux footballeurs, entraînés à la pratique des sports et, par ce fait, ayant beaucoup de résistance, le mal n'a pas été grand, bien que ces deux concurrents fussent absolument *claqués* au dernier assaut; mais exiger un pareil travail de lycéens, pour la plupart très jeunes et possédant moins de souffle, c'est un effort au dessus de leurs forces qui leur est imposé, et c'est contraire à l'équité.

Lorsqu'on indique un mal, il faut généralement en indiquer le remède. Ma foi, je ne suis pas très compétent, mais il me semble que le Comité du Sud-Est pourrait s'inspirer de ce qui se fait à Paris, et faire un championnat inter-clubs où les règles de l'U. S. F. S. A seraient strictement appliquées, et un championnat inter-scolaire où la durée des assauts serait diminuée; rien n'empêcherait ensuite de faire une rencontre unique entre les vainqueurs de ces deux championnats.

Je ne vois guère quelles objections on pourrait opposer à cette idée, car presque tous nos clubs athlétiques pratiquent l'escrime et les concurrents ne manqueraient certainement pas, et même, à ce sujet, il me paraît logique que chaque club fasse une sélection et ne présente, par exemple, que deux concurrents; j'estime qu'il y aurait tout à gagner à mettre en pratique cette idée.

Il y a encore une observation que je voudrais soumettre à notre Comité dirigeant; c'est de faire entrer en compte, dans le championnat, la tenue sous les armes; toucher souvent son concurrent, c'est bien, mais le toucher par des coups bien portés et avoir une allure correcte, c'est encore mieux, et même je serais d'avis que le nombre de points accordés à la tenue soit compté, suivant le cas, de façon à influencer le résultat final. Cette façon d'opérer donnerait certainement à réfléchir aux concurrents qui éviteraient tout prétexte de prendre des contres, de faire des moulinets si grands que la planche parvient à peine à les limiter, ou encore à frapper de grands coups sur le fleuret adverse; celà en bon français s'appelle ferrailler.

Je crois être l'interprète, non seulement des personnes qui s'intéressent à ce beau sport, mais encore de tous mes concurrents en soumettant ces quelques remarques au Comité du Sud-Est qui, j'ose l'espérer, les prendra en considération.

J. CHENET.

Championnat d'escrime du Sud-Est

Pour cette fois, le Comité du Sud-Est a très bien fait les choses et il n'y a rien à redire sur l'organisation de ce championnat qui, d'après une note du *Journal des Sports*, paru deux jours avant, devait manquer d'organisation; mais heureusement il n'en a rien été et, grâce au dévouement de toujours les mêmes dirigeants, tout a été pour le mieux.

Dès 8 h. 1/2 la coquette salle de la Société des Jeux Olympiques était remplie de fervents escrimeurs, de parents et invités qui, tous, discutent les chances des concurrents; ces derniers, déjà en tenue, ressentent cette émotion spéciale à tous les athlètes se préparant à un concours et ayant dans un petit coin du cœur la secrète espérance de triompher.

Les appréciations sont très difficiles presque impossibles, car il y a là des figures inconnues; le Lycée de Roanne a envoyé quatre fines lames, l'Athlétic-Club présente six concurrents; par contre le Lycée de Lyon et le Football-Club n'en présentent qu'un. Quel sera l'heureux gagnant, nul ne peut le prévoir, car il y a tant de surprises.

A 9 h. le jury composé de MM. Burnichon, président du Comité du Sud-Est; Héritier, vice-président; Fenez, maître d'armes, au 14e escadron du train, directeur des assauts; Perret, professeur de gymnastique, à Roanne, et Bourquin, maître d'armes civil, prennent place et M. le président fait l'appel des concurrents qui tirent ensuite leur numéro d'ordre. A 9 h. 1/2, toutes les opérations préliminaires étant terminées, les deux premiers concurrents sont invités à commencer l'assaut; ce sont MM. Jacquet (A. C. L.) et Voge (U. S. L. R)., ces Messieurs mènent vivement cet assaut et, finalement, M. Voge prend l'avantage par 19 touches à 9.

MM. Chanas (A. C. L.) et Lamante viennent ensuite; assaut bien fait, bonnes attaques de part et d'autre; malheureusement M. Chanas n'a pas l'habitude de tirer contre un gaucher et, malgré une bonne défense, il est éliminé ayant été touché treize fois, son adversaire ne l'ayant été que quatre fois.

Le troisième jeu mettait en présence MM. Vincent (A. C. L.) et Chenet (F. C. L.); assaut très correct de part et d'autre où les attaques franches, de bonnes parades et de vives ripostes se sont succédées, et ce fut un des assauts où les adversaires prirent bien leur temps sans chercher à se toucher continuellement; malheureusement pour M. Vincent, la supériorité de M. Chenet était trop grande pour lui et il fut battu par 22 touches à 4.

Le quatrième assaut opposait M. Reynal (U. S. L. R.) à M. Chevallon (A. C. L.); assaut assez bon dont M. Raynal sort vainqueur par 18 touches à 3 pour son adversaire.

Le jeu suivant est fait par MM. Lasseigne (U. S. L. R.) et Phalanchet (A. C. L.); encore un bon assaut dans lequel M. Lasseigne, peu habitué à tirer contre un gaucher, se laisse prendre 7 touches contre 3 à M. Phalanchet.

Le dernier assaut fut un des meilleurs : MM. Mansuy (U. S. L. A.) et Bourganel (U. S. L. R.) étaient en présence; assaut très correct, bonnes attaques et surtout de la tenue; certainement s'il y avait eu un prix à décerner pour la tenue, M. Mansuy l'eût emporté; finalement le résultat donne 5 touches à M. Mansuy contre 8 à M. Bourganel.

La première série étant terminée, les demi-finales commencent et mettent en présence MM. Voge et Lamante; Chenet et Raynal; Phalanchet et Mansuy.

M. Lamante est victorieux du premier par 6 touches à 20; M. Chenet, du second par 5 touches à 16 et M. Phalanchet du troisième par 5 touches à 6.

Ces Messieurs tirent au sort qui désigne MM. Lamante et Chenet; certes un photographe n'aurait pas manqué l'occasion de reproduire l'aspect du tout petit Lamante contre l'immense Chenet, et c'est qu'il a fort à faire, Chenet, contre ce petit gaucher constamment sur lui; néanmoins il prend 6 touches contre 2.

Il reste donc en présence, pour l'assaut définitif, M. Phalanchet (A. C. L.) et Chenet (F. C. L.), mais un repos de 10 minutes leur est accordé et, franchement, ils l'ont bien mérité.

Enfin les deux adversaires sont en garde; dès le commencement on sent que Chenet est gêné par le gaucher Phalanchet; il se laisse même prendre une touche, mais il serre son jeu et se contente de la riposte, cette tactique lui réussit et il reprend l'avantage, puis Phalanchet s'anime et le combat devient très vif, mais il est visible que les adversaires sont fatigués, si fatigués même que le jury interrompt un moment le combat; enfin, à la reprise, Chenet réussit à prendre nettement l'avantage par des coups droits très rapides et, finalement, triomphe de Phalanchet par 8 touches à 2.

M. Burnichon, président du jury, proclame alors M Chenet

du Football-Club de Lyon, champion d'escrime pour l'année 1899. Il annonce, en outre, que des médailles seront distribuées à MM. Phalanchet, et Lamante, tous deux seconds ex-æquo; Raynal 3e, M. Mansuy 4e gagnant la médaille offerte par *Lyon-Sport*, et Voge 5e. Il remercie les maîtres d'armes présents de leur aimable concours et félicite les champions des résultats obtenus en les invitant à persévérer dans un sport à la fois si agréable et si noble. DUTICOTAC.

Assaut de la salle Trigault

La grande salle de l'hôtel de l'Europe était, lundi dernier, trop petite pour contenir l'élégante foule qui se pressait à la fête d'escrime donnée par les membres de la salle du Maître Jean Trigault.

Cette charmante soirée a été des plus réussies, et de chaleureux applaudissements ont été prodigués aux maîtres et amateurs qui nous ont donné le rare régal de nous faire assister à des assauts aussi fins que corrects.

M. le général Roy de Vacquières présidait la séance, entouré de nombreux officiers de la garnison.

Le premier jeu mettait en présence M. Benoît, adjudant au 10e cuirassiers, et M. de Cailleux, maréchal-des-logis du même régiment. M. de Cailleux, un peu nerveux, a opposé une très honorable résistance à son redoutable adversaire, qui prit la belle par un coup droit fulgurant.

MM. Lugaud, lieutenant au 52e d'infanterie et Perroud, membre de la salle, ont fait un assaut très fin, en dilletanti. La belle revint à M. Lugaud par un battement une, deux.

MM. John Gignaux et Louis Piot, membres de la salle, ont montré qu'ils étaient les dignes élèves de leur professeur. M. Piot, un peu supérieur, a eu la belle par une feinte de dessous et une, deux en dessus.

La première partie s'est terminée par l'assaut entre MM. Jean Trigault, professeur, maître de la salle, et Veyrenche, 1er maître au 92e d'infanterie. Cet assaut a été un des meilleurs de la soirée et rares furent les touchés. M. Veyrenche a pris la belle par un coupé une, deux. D'unanimes applaudissements ont salué les deux maîtres.

Au début de la deuxième partie : MM. Cornet, 1er maître au 2e dragons et Eloi Trigault, brigadier au 11e d'artillerie, ont fait un assaut également très applaudi. M. Cornet, qui est d'une très petite taille, compense ce désavantage par une agilité merveilleuse et formant un très beau contraste avec le sang-froid et le calme de M. Eloi Trigault, qui a eu la belle par un coup d'arrêt en prime.

MM. du Fau, lieutenant au 19e dragons, et d'Eyssautier, membre de la salle, ont tiré correctement et en fins tireurs; la belle à M. d'Eyssautier, par un tour d'épée.

Le jeu suivant met en présence MM. Pascal, lieutenant au 140e d'infanterie, et Louis Piot, membre de la salle; encore un très bon assaut, bien applaudi.

M. Piot met à son actif la belle par un très beau coup droit.

MM. Dutech, lieutenant au 19e dragons, et Flavien, 1er maître, terminent la deuxième partie, par un assaut vivement mené et bien disputé. La belle à M. Flavien, par une prime coupée.

MM. Veyrenche 1er maître au 92e d'infanterie, et Muller, 1er maître au 30e dragons, commencent la 3e partie; jeu académique s'il en fut, la belle à M. Muller, par une, deux, trois.

Enfin, et pour terminer la séance, MM. Penaud, lieutenant au 10e cuirassiers, et Pouget, 1er maître au 1er hussards. On s'attendait de la part de M. Penaud (ensuite de ses succès de la saison dernière) à un jeu plus sûr et plus complet. Il nous a paru qu'il abusait trop des coups d'arrêt, et ne songeait guère aux parades. Néanmoins son jeu est redoutable et M. Pouget a eu beaucoup à s'employer pour prendre la belle par un très beau coup droit.

Après la fête, le champagne a été sablé et des toasts ont été portés à la prospérité de la salle si bien dirigée par le sympathique maître Jean Trigault. DUTACAUTAC.

Assaut du Cercle militaire

Charmante fête d'escrime, avant-hier soir, au Cercle militaire dont les salons contenaient difficilement l'élégante foule qui s'y pressait.

M. le colonel Massiet du Biest présidait, ayant à ses côtés de nombreux officiers de la garnison et du Cercle militaire. MM. Moretton, capitaine, Burnichon, lieutenant, étaient les organisateurs. Les assauts, bien conduits, ont vivement intéressé les spectateurs et les dames qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements aux tireurs.

M. Demanneville, élève de l'Ecole de Santé militaire, a eu difficilement la belle contre M. Piot, sous-lieutenant de réserve.

MM. Lugan, lieutenant au 52e régiment d'infanterie, et Culasse, adjoint maître d'armes au 121e d'infanterie, ont fait un bon assaut ; la belle revient à M. Culasse.

M. Dutech, lieutenant au 19e dragons, a pris la belle contre M. Senez, maître d'armes au 14e escadron de train et maître d'armes de la salle du Cercle.

Au début de la deuxième partie, MM. Antoni, élève de l'Ecole de Santé, et M. Fabre, brigadier maître d'armes du 11e bataillon de forteresse, ont fait de jolis coups ; la belle à M. Fabre.

Deux maîtres d'armes sont venus ensuite : MM. Bigaud, du 157e, et Sabatier, du 52e d'infanterie ; assaut très correct et très vif ; la belle à M. Sabatier.

MM. Philippaut, maître d'armes de l'Ecole de Santé, et M. Barbiche, maître d'armes du 99e d'infanterie, ont fait le meilleur assaut de la soirée et le plus applaudi ; la belle, après une vive lutte, à M. Barbiche.

Enfin, pour terminer, MM. Pion, maître d'armes du 98e d'infanterie et Blondeau, maître d'armes du 19e dragons. M. Pion a réussi de forts jolis coups droits et M. Blondeau a eu de jolies ripostes composées; la belle à M. Pion.

L'excellent orchestre militaire du 99e de ligne prêtait son concours à cette fête qui s'est terminée par une sauterie très animée. DUTACAUTAC.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, 23 *mars* 1899.

La hausse que nous signalions déjà la semaine dernière, continue, après un léger recul et les cours sont encore plus fermes aujourd'hui, qu'il y a huit jours.

Seuls les Chemins Espagnols résistent à l'excellente tendance des autres compartiments.

Nous constatons cette hausse, mais nous avouons ne pas en voir de causes sérieuses, s'imposant à la spéculation aussi bien qu'à l'épargne. Nous en revenons donc à notre refrain habituel : prudence, prudence.

Le 3 0/0 après 102,35, est à 102,32 en clôture.

L'Italien atteint 95,15 ; l'Extérieure, après une cote assez mouvementée, s'arrête à 58,70.

Le Crédit Lyonnais est demandé et fait 905 ; la Banque ottomane s'élève à 567,50.

Le Rio n'a plus d'allure et est sans affaires à 991. J. S.

SPECTACLES CONCERTS

Eldorado. — Hier au soir, la représentation, donnée au bénéfice du sympathique compère de *Ça Vaut*, a été des mieux réussies, et le public a tenu à faire fête à Roger. Applaudi surtout le numéro chorégraphique du quator Orfeo qui est une attraction de grande valeur, que nous engageons tous nos lecteurs à aller entendre. *Ça Vaut* va faire place bientôt à *la Petite Goualeuse*, une pièce qui eut à Paris un succès retentissant.

La direction n'a pas hésité à engager les deux principaux interprètes de la *Petite Goualeuse*, Mme Sarah Duhamel et M. Tranel. Le 4 avril première de la *Petite Goualeuse* et débuts de *Polin*, le premier artiste de cette fin de siècle. Qu'on se le dise !

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et Cie, Suc^{rs}. — Lyon.